

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 12 AOÛT 1996

EMMETT JOHNS

Le veilleur de nuit

Pops va régulièrement au bout de la nuit montréalaise apporter soutien et réconfort aux jeunes

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Rue Sainte-Catherine, minuit, l'air est lourd et moite. Qu'ils soient punks ou rockers, adolescents en fugue ou jeunes adultes en cavale, des dizaines de jeunes se sont agglutinés autour d'une roulotte d'où sort un petit homme barbu aux cheveux blancs, les lunettes sur le bout du nez, qui distribue

hats dogs et bons mots.

Ces jeunes cristallisent les peurs urbaines de l'ensemble de la population. Mais le petit homme aux cheveux blancs, lui, refuse de les juger.

«Moi, je n'exprime pas de jugement sur les jeunes, explique Emmett Johns, dit «Pops», fondateur de l'organisme Le Bon Dieu dans la rue. J'essaie de faire la distinction entre le jeune et son comportement. Il ne faut pas se fier à la première impression.»

Vincent, la vingtaine dynamique, se définit lui-même comme un survivant de la rue. Après une longue succession de familles d'accueil, de fugues, de drogues dures, il donne maintenant un coup de main à Pops.

«Pops ne juge pas, il te prend comme tu es, explique-t-il. C'était le premier adulte qui ne me donnait pas d'ordre. C'est grâce à lui que j'ai commencé à m'en sortir. Il m'a fait comprendre par son attitude qu'il fallait que je sois prêt à m'en sortir, qu'il fallait que je le fasse moi-même.»

De tels témoignages, on en entend des dizaines en suivant Pops dans son voyage au bout de la nuit montréalaise.

A 67 ans, l'âge où ses confrères savourent leur retraite, ce prêtre catholique montréalais demeure le cœur et l'âme du Bon Dieu dans la rue, et, depuis près de huit ans, sa roulotte s'arrête aux points chauds du centre-ville pour rencontrer les jeunes de la rue sur leur terrain.

Le père Johns créait également en 1993 une maison d'accueil comptant 20 lits. Et il rêve maintenant d'ouvrir un centre de jour qui offrirait des activités et des ateliers à ces mêmes jeunes.

L'organisme vit de dons de nourriture, de la charité publique (900 000 \$ amassés l'année dernière lors d'une campagne de financement) et de maigres subventions (30 000 \$ de la Ville de Montréal).

Emmett Johns est sûrement une des rares personnes à Montréal à ne pas presser ces jeunes de questions, à les accepter tels qu'ils sont, ce qui demande beaucoup d'abnégation et une rare capacité à voir au-delà des apparences.

«Nous ne questionnons pas ces jeunes parce qu'ils sont toujours questionnés par tout le monde, explique-t-il. Le policier, le travailleur social, le juge les interrogent. Tout le monde veut savoir toutes sortes de choses sur eux. Quand ils viennent chez nous, nous respectons le besoin de confidentialité, leur besoin de répit.»

La philosophie du Bon Dieu dans la rue est simple, mais très difficile à mettre en pratique, parce qu'elle demande beaucoup de patience. «Tu ne peux pas aider des jeunes qui ne veulent pas être aidés, explique-t-il. C'est pour ça qu'il est important d'avoir des services comme L'Anonyme, Passages, Dans la rue, qui ne portent pas de jugement, qui sont disponibles et qui attendent le moment où le jeune demande de l'aide.»

Emmett Johns évoque une multitude de facteurs pour expliquer pourquoi tant de jeunes sont en dérive. Le rapport à l'autorité et à l'autonomie, d'abord. «Quand j'étais jeune, dit-il, on n'osait pas répondre à un policier. Et l'autorité des adultes et des parents était claire et acceptée par la plupart des gens. Alors

que maintenant les jeunes veulent devenir adultes plus vite, ils vont repousser toute forme d'autorité. De plus, l'autonomie va assez loin dans plusieurs familles, où des enfants de sept ans se couchent à 11 heures le soir.» Il évoque aussi l'anonymat de la grande ville, la structure des polyvalentes et puis la drogue, «une sorte de suicide».

«La plupart de ces jeunes n'ont pas de familles organisées, compréhensives», ajoute-t-il. Pour illustrer son propos, il imite du doigt le ton menaçant de parents «militaires», dit-il, qui refusent les cheveux verts de leurs enfants «parce que ça ne se fait pas dans leur régiment. Mais on n'est pas dans un régiment!» Cependant, les problèmes familiaux ne sont pas toujours liés à la pauvreté, ajoute le père Johns, qui se rappelle ce jeune mort du sida, retrouvé dans une ruelle, et dont le père était millionnaire.

Mais Pops refuse de blâmer les familles. Il constate l'effritement du tissu social, la disparition des familles élargies dans lesquelles une kyrielle d'oncles et de tantes s'entraidaient. Et il préfère prendre acte de la réalité des «deux parents qui travaillent, qui sont isolés et qui n'ont ni le temps ni l'énergie pour étudier le comportement de leurs enfants en revenant le soir après les embouteillages sur la 20».

Toutefois, «on ne peut pas blâmer les parents, mais on peut blâmer la société de ne pas aider les parents», ajoute-t-il. «On est plus vite à enlever aux mères célibataires leur bébé qu'à leur venir en aide, donne-t-il comme exemple. On juge vite, on veut s'occuper de la sécurité du bébé plutôt que de faire des efforts pour aider la mère. C'est pour la protection de l'enfant qu'on fait ça», ajoute-t-il d'une voix ironique et sentencieuse, avant d'ajouter, cinglant, «ben venez voir les enfants que vous avez "protégés"».

Pour plusieurs de ces jeunes, l'avenir est totalement bouché. «Il y en a un qui me disait, "avec la drogue que je prends, je vais mourir à 25 ans. Pourquoi j'irais à l'école? De toute façon, mon frère n'a pas de travail malgré son cours universitaire, et mes parents ne veulent plus de moi, ils m'ont mis à la porte"».

Pas de magie

Des solutions, il en existe: aucune n'est magique, plusieurs sont possibles, mais il y a surtout, d'abord et en premier lieu, la création d'emplois. «J'ai beaucoup de difficulté à accepter qu'on ne crée pas plus de jobs, dit-il, que les compagnies ne consacrent pas une partie de leur profit à créer des emplois.»

Il faut également repenser «tout le système [social]», ajoute-t-il. On a fermé les orphelinats pour développer un réseau de centre d'accueil et de familles d'accueil, mais il faut accentuer la nouvelle tendance qui va vers la mise en place de «foyers de groupe plus humains».

«Je me rappelle d'un enfant qui, à huit ans, avait déjà été placé dans dix foyers d'accueil, ajoute-t-il. Après avoir vécu un vacuum d'amour, tu places l'enfant dans un centre d'accueil où le vacuum augmente et on se retrouve à la fin avec des jeunes qui ont un vide terrible. Comme m'écrivait un de ces jeunes dans un poème, "Je cherchais l'amour, j'ai eu des traitements"».

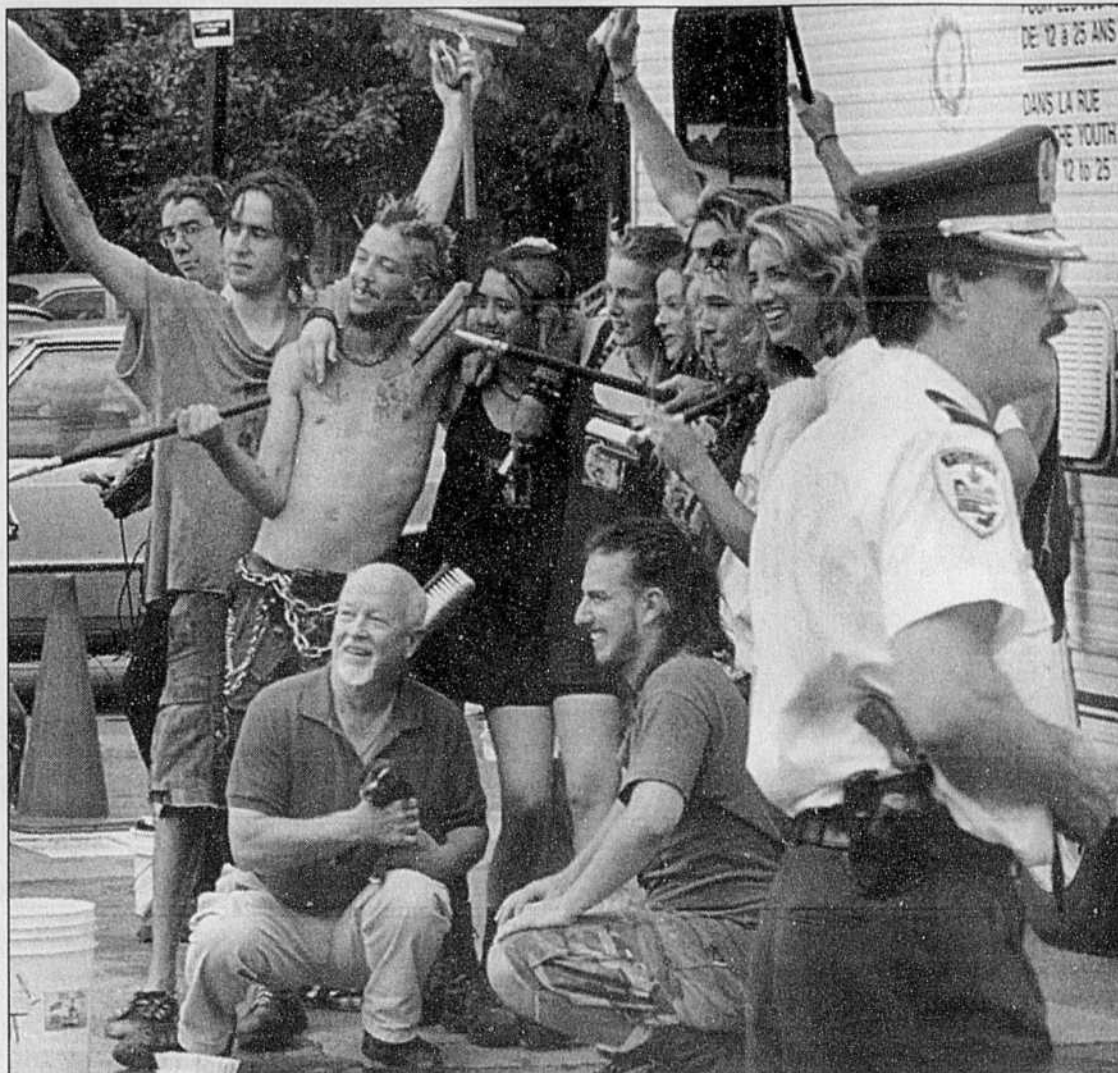
Emmett Johns estime que c'est vraiment le réseau communautaire, beaucoup plus que le gouvernement, qui est le mieux placé pour mettre en place des ressources pour les jeunes en dérive.

Quant à l'attitude de la police, il se fait plutôt critique. «Il faut retourner aux petits postes de police dans la communauté, et il faut revoir l'entraînement des policiers. On envoie souvent un finissant du cours de police dans les quartiers montréalais difficiles, explique-t-il. C'est censé donner de l'expérience. Mais quand je suis devenu prêtre, on ne m'a pas envoyé prêcher tout de suite dans une prison ou dans un hôpital psychiatrique! Il faudrait envoyer dans ces quartiers des hommes et des femmes d'expérience qui n'ont rien à prouver. Parce que quand tu es nouveau dans la police, tu cherches toujours à prouver quelque chose, comme dans n'importe quelle job. Mais qu'est-ce qu'il y a de si important à prouver en émettant des billets de contravention à un jeune assis sur le gazon?»

Et Pops, lui, a-t-il quelque chose à prouver? Il affirme «prêcher le message du Christ par l'exemple», et tous ceux qui le côtoient affirment qu'il ne fait aucun prosélytisme.

«Il m'a dit que si j'avais à rencontrer Dieu, je le rencontrerais quand je serai prêtre», confie Vincent. «Et si ce n'est pas Dieu, ce sera autre chose.»

Emmett Johns, lui, ne veut surtout pas être traité en héros. «Je suis juste un vieux prêtre qui s'en va la nuit à la recherche de ses brebis égarées», écrit-il...



Pops avec certains de ses amis. «Moi, je n'exprime pas de jugement sur les jeunes, dit le fondateur de l'organisme Le Bon Dieu dans la rue. J'essaie de faire la distinction entre le jeune et son comportement. Il ne faut pas se fier à la première impression.»

PHOTOS JACQUES NADEAU

Pour ne pas déprimer

Dans les années 80, alors qu'il était curé d'une paroisse de Lachine, Pops connaît une sévère dépression nerveuse, liée à un «amalgame de facteurs», explique-t-il sobrement.

«J'ai réalisé que je n'étais pas heureux dans mon ministère de curé de paroisse, explique-t-il. Des jeunes m'interrogeaient sur le rôle de l'Eglise, se demandaient pourquoi le prêtre était seulement au presbytère et n'était pas plus impliqué avec les gens en dehors de la paroisse...»

Une thérapie lui fait identifier son profond besoin de changement et de donner un autre sens à sa vie. Et, en 1988, il entend à la radio une entrevue avec un prêtre torontois qui venait de créer une roulotte pour les jeunes de la rue. C'est une véritable illumination.

Déterminé, il convainc son supérieur immédiat, Mgr Crowley, de lui confier une mission similaire, et il obtiendra ensuite le soutien du grand patron de l'Eglise montréalaise, Mgr Grégoire.

De son humeur inimitable, souvent teinté de douce ironie, il ajoute: «J'avais promis à l'époque de démissionner de ma paroisse si j'obtenais ma roulotte. De toute façon, il ne serait pas difficile de trouver un curé pour me remplacer à Lachine: tu peux passer ton temps à regarder les voiliers sur le lac Saint-Louis de la fenêtre du presbytère...»

L'aventure du «Bon Dieu dans la rue» couronne une carrière remplie de péripéties. «Pops» est un enfant du Plateau Mont-Royal, qui a passé son enfance rue Resther, près de Laurier. Son père était débardeur, et il affirme avoir hérité de sa carrure et de sa force physique... utile pour aider les jeunes à transporter leurs réfrigérateurs.

Visiblement, sa famille irlandaise n'avait pas froid aux yeux. A la mort de son père, sa mère décide à 59 ans de proposer ses services comme secrétaire dans un hôpital, n'hésitant pas à réduire son âge de dix ans pour être engagée! Elle y travaillera jusqu'à l'âge de 81 ans.

Emmett Johns a raconté plusieurs éléments de son enfance et de son cheminement dans un petit livre publié en 1993 aux éditions Fides, *Pops dans la rue*.

Le jeune Emmett y raconte les multiples visites au vieux stade Delorimier où son père suivait avec passion les joutes des Royaux, son école de la rue Boucher, son secondaire à l'école anglophone Darcy McGee, et surtout une vie de quartier révolue, où «tout

le monde se connaissait», où sa mère achetait toujours un peu plus de beurre que nécessaire pour en donner aux voisins plus pauvres et où, quand quelqu'un était malade, tout le voisinage se relayait pour s'occuper des enfants et faire les repas.

Son cheminement spirituel emprunte des voies inhabituelles. Ainsi, tout en admettant ne pas avoir été très religieux dans son enfance, il entend l'appel de la vocation à l'adolescence parce qu'il «voulait rendre service, être utile», mais sa vocation a surtout été nourrie de récits de missionnaires, qui lui faisaient l'effet de véritables récits d'aventures, comme «des romans de Stevenson, de Scott ou de Cooper».

Déterminé à devenir missionnaire en Chine, il s'inscrit au noviciat de St. Mary, près de London en Ontario. Echec total, il est renvoyé. Il finira par terminer ses études au Grand séminaire de Montréal, tout en conservant son rêve de contrées exotiques. La vie de curé, il la qualifiait de «trop pépère». «Moi, je voulais de l'action, je voulais que ça bouge, dit-il.»

Il deviendra quand même curé, 12 ans dans une paroisse de Pointe-Claire. Il œuvre également à Saint-Laurent, où il fraternise d'ailleurs avec les policiers de la ville, dont un jeune policier du nom de Roland Bourget, qui deviendra ensuite directeur du Service de police de la CUMI, et dont l'aide sera précieuse.

En plus de connaître quelques expériences marginales, comme celles d'instructeur de tir et de pilote d'avion, il a œuvré comme aumônier dans deux hôpitaux et a été animateur de pastorale au secondaire, fondateur d'une maison de transition pour jeunes, Ramson House, etc.

Pops ne cache pas que les débuts du «Bon Dieu dans la rue» en 1988 n'ont pas été faciles. Pour sa première véritable visite nocturne dans les bas-fonds de Montréal avec sa roulotte, Roland Bourget, qui avait donné son accord au projet, lui avait promis une petite escorte policière.

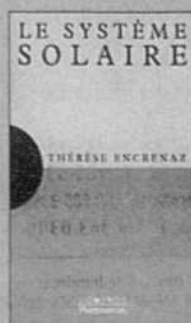
Mais, histoire de mettre tous les saints de son côté, Pops avait également appelé, lors de cette première nuit, un ami pudiquement qualifié de «membre du monde interlope», venu avec sa famille pour protéger le curé. Et Pops d'ajouter dans son autobiographie, d'un ton malicieux: «C'était drôle, ils (policiers et pégreux) se regardaient comme chien et chat, mais moi, je me sentais vraiment bien protégé.»

P. C.

DOMINOS
Flammarion

Plus de 100 titres dans la collection.
Consultez le catalogue chez votre libraire.

Un exposé pour comprendre
Un essai pour réfléchir



DOMINOS Flammarion en collaboration avec
Le Devoir vous offre la chance de gagner, par tirage au sort, ces 3 livres (10 tirages). Retournez le coupon à :

Dominos / Le Devoir
375, avenue Laurier Ouest
Montréal, Qc H2V 2K3

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 11 au 17 août 1996

ASSEMBLÉES ANNUELLES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
ATS Automation Tooling Systems Inc.	13-08-96	15h00	Cambridge
Lessard Beaucage Lemieux Inc.	14-08-96	16h00	Montréal
Hawker Siddeley Canada Inc.	15-08-96	10h00	Toronto
Yamana Resources Inc.	15-08-96	10h00	Toronto
Marconi Canada (Compagnie)	15-08-96	11h00	St-Laurent
Acabit Inc. (Exploration)	16-08-96	10h00	Montréal
American Resource Corporation Limited	16-08-96	10h00	Hamilton

ÉMISSION DE DROITS DE SOUSCRIPTION

INFLAZME PHARMACEUTICALS LTD (IZP)

Valeur: actions ordinaires

Modalités: La société mentionnée ci-dessus a émis des droits de souscription à raison d'un droit pour chaque action ordinaire détenue. Ainsi, six droits plus 1,20 \$ permettent de souscrire à une unité. Chacune d'elles est constituée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'actions d'INFLAZME PHARMACEUTICALS LTD. De plus, un bon de souscription plus 1,40 \$ permettent de souscrire à une action ordinaire additionnelle d'INFLAZME PHARMACEUTICALS LTD au plus tard le 9 septembre 1997. Le privilège de souscription est offert.

Date de clôture des registres: Le 8 août 1996

Date d'échéance: Le 9 septembre 1996

Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit:

Le 30 août 1996

OFFRE EN ESPÈCES

AREQUIPA RESOURCES LTD (AQP)

Valeur: actions ordinaires

Modalités: La société BG ACQUISITION INC. (filiale à 100 % de BARRICK GOLD CORPORATION) a fait une offre en espèces visant à faire l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la société susmentionnée, y compris les actions qui peuvent être en circulation à l'exercice des options d'achat d'actions ou des droits et ce, au prix de 27,00 \$ pour chaque action ordinaire d'AREQUIPA RESOURCES LTD soumise.

Date d'échéance: Le 20 août 1996

Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit:

Le 13 août 1996

ORENDA FOREST PRODUCTS LTD (OF)

Valeur: actions ordinaires

Modalités: La société 9753 ACQUISITION CORP. (filiale en propriété exclusive en Colombie-Britannique de REPAP BRITISH COLUMBIA INC.) a fait une offre en espèces visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée au prix de 3,00 \$ pour chaque action ordinaire d'ORENDA FOREST PRODUCTS LTD soumise.

Date d'échéance: Le 5 septembre 1996

Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit:

Le 28 août 1996

CIRCO CRAFT CO. INC. (CCC)

Valeur: actions ordinaires

Modalités: La société C-MAC INDUSTRIES INC. a fait une offre en espèces visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée au taux prévu de 9,50 \$ pour chaque action ordinaire de CIRCO CRAFT CO. INC. soumise.

Date d'échéance: déterminer

PLAN DE RÉORGANISATION

KUMA RESOURCES LTD. (KUM)

Valeur: Nous vous informons d'un plan de réorganisation pour la société susmentionnée selon lequel chaque action ordinaire de KUMA RESOURCES LTD. était réputée être échangée contre une action ordinaire (nouvelle) et une action privilégiée de KUMA RESOURCES LTD. Chaque action privilégiée de KUMA RESOURCES LTD. a alors été immédiatement rachetée à 0,30 \$ l'action.

Date de clôture des registres: Le 10 juillet 1997

Date du paiement: Le 24 juillet 1996

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

Les raisins de l'obstination

Malgré des déceptions amères, le Groupe Paul Masson cherche à constituer au Québec une industrie viticole forte

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

S'il fallait décerner un prix pour la détermination, voire l'obstination, à bâtir au Québec une industrie viticole forte, c'est sans doute à Jean-Denis Côté qu'il faudrait penser d'abord, car c'est un objectif qu'il poursuit depuis 35 ans et qu'il veut encore atteindre, malgré des déceptions parfois amères. En attendant, il contrôle le Groupe Paul Masson, qui va très bien ici et de mieux en mieux ailleurs dans le monde.

Au début des années 60, sa profession de comptable l'amène dans une petite coopérative en Montérégie dont l'activité consiste à transformer des pommes en jus. Impliqué dans la campagne électorale de Robert Bourassa en 1970, il est invité ensuite à faire partie du comité créé par le gouvernement pour étudier la légalisation du cidre au Québec. L'adoption d'une loi en ce sens suscite un mouvement important pour l'établissement de cidreries.

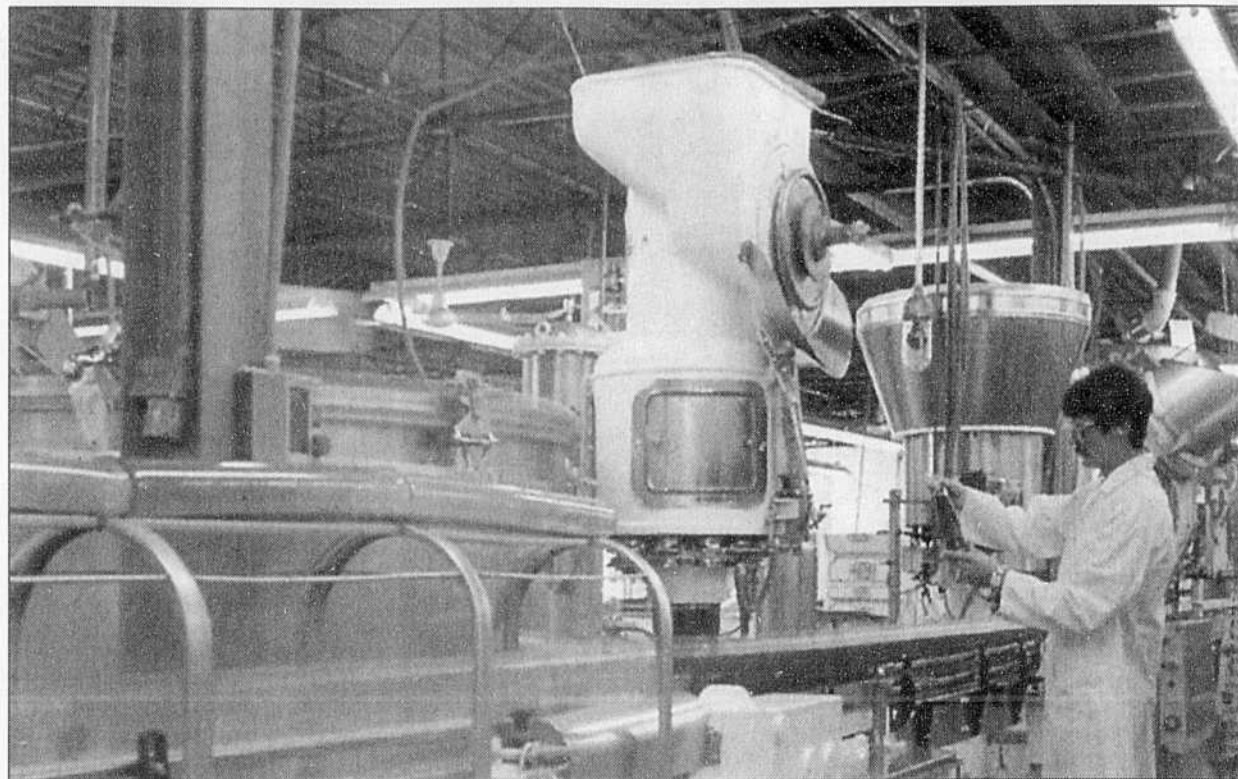
M. Côté est sollicité de toutes parts. Il décide alors de réunir tout le monde, c'est-à-dire 250 personnes, pour proposer la création d'une seule grande compagnie au lieu de plusieurs petites. C'est ainsi qu'est née La Cidrerie du Québec ltée, qui devait devenir Dumont Vins et Spiritueux. Ils étaient 16 actionnaires à parts égales; M. Côté n'a pas tardé à racheter d'autres actions et à préconiser une politique d'expansion, ce qui a conduit à un sérieux différend avec ses partenaires et même à son congédiement comme dirigeant de l'entreprise.

Qu'à cela ne tienne, il achète alors Lubec avec la participation d'Investissement Desjardins. Lubec, qui fabrique du cidre et a un permis pour le vin, lui permet, espère-t-il, de racheter Dumont, dont il est actionnaire principal, mais sans contrôle, ce qui le place dans «un rôle assez conflictuel». Il aura fait tout de même 25 offres avant que ceux qui contrôlent Dumont décident, en 1988, de racheter toutes ses actions en payant le gros prix.

M. Côté continue de présenter des offres, pas moins de cinq autres, jusqu'en 1995. En janvier dernier, Dumont est passé aux mains de la firme ontarienne Vincor. «Ils ont préféré vendre à Vincor, même si j'offrais 980 000 \$ de plus», lance-t-il, encore très déçu de cette décision qui l'a empêché de créer une compagnie québécoise dominante. Dumont avait un chiffre d'affaires de 35 millions, alors que celui du Groupe Paul Masson est d'environ 50 millions.

M. Côté n'a heureusement pas fait que se battre pour acquérir Dumont. À la fin de 1991, Seagram lui offre la partie canadienne de son entreprise californienne, Paul Masson, un nom très connu à travers le monde. La marque Paul Masson est toutefois rétrocedée pour 25 ans sur le marché mondial, ce qui n'empêche pas M. Côté de donner ce nom à son holding pour profiter de cette notoriété.

Quoi qu'il en soit, avec ses filiales



«On n'est pas obligé d'être proche de la vigne pour être un producteur de vins. On peut le transporter et le ré-exporter».

Celliers du Monde, Lubec, Sélections internationales, M. Côté considère qu'il avait rejoint Dumont pour les parts de marché en 1995. Son grand désir de croissance lui a fait investir près d'un demi-million pour acquérir Brights, qui est devenue finalement un élément important dans la formation de Vincor. Au cours des années récentes, M. Côté a voulu aussi acquérir l'usine de la Société des alcools du Québec (SAQ), que le gouvernement Bourassa a cherché à privatiser, ce qui a suscité de vives réactions négatives dans les milieux syndicaux.

En 1996, M. Côté demeure tout aussi déterminé à développer une industrie viticole québécoise forte. Il songe à «un regroupement» ayant le contrôle sur cette industrie dont il rêve. Il est convaincu que le gouvernement voudra remettre en vente l'usine de la SAQ, parce qu'il a trop besoin d'argent. M. Côté serait toujours preneur, mais cette fois il aimerait le faire avec la collaboration du syndicat, dont le président est le neveu de Louis Laberge, fondateur du Fonds de solidarité FTQ. Ce Fonds FTQ pourrait bien sûr devenir un partenaire dans l'acquisition de cette usine, dont il dit qu'elle a perdu les deux tiers de son volume depuis dix ans. Il craint une détérioration accrue qui pourrait se terminer avec une vente sous le coup de la panique à une compagnie ontarienne ou californienne.

M. Côté ne croit cependant pas que la privatisation tous azimuts soit la solution pour la SAQ. Il préfère que les succursales demeurent aux mains de la SAQ, quitte à permettre une concurrence par des détaillants privés. Il s'oppose complètement au modèle albertain, qui a fait en sorte que les grands vins se

vendent 25 \$ de moins la bouteille, alors que les vins plus modestes ont augmenté de 2 \$. «Il y a cinq fois plus de magasins, mais quatre fois moins de choix, dit-il; des restaurateurs doivent faire trois ou quatre magasins pour trouver les produits dont ils ont besoin».

Mais tout en rêvant de cette industrie forte, M. Côté poursuit le développement de son entreprise. «On n'est pas obligé d'être proche de la vigne pour être un producteur de vins. On peut le transporter et le



Jean-Yves Côté, p.-d.g. du Groupe Paul Masson

ré-exporter», dit-il. Il mentionne avoir développé depuis 1983 une expertise avec tous les vins du monde. Il rappelle que son chef œnologue est un authentique Bordelais et que l'œnologie est l'art de l'assemblage. «Nous sommes les seuls à avoir cette expertise pour l'assemblage de tous les vins du monde», poursuit-il. Quand on fait l'embouteillage ici, cela signifie 65 % de valeur ajoutée en bouteilles, étiquettes, etc.

Sa filiale Celliers du Monde achète des vins en vrac, fait du cidre, du vermouth à base de pommes et des «cooler». Ayant acheté la marque «California Cooler» pour le monde, à l'exception des États-Unis et du Japon, elle en exporte déjà dans 14

pays. On profite de ces exportations par conteneurs pour compléter l'envoi avec des vins de Bordeaux, du Chili et d'ailleurs. Cette formule permet, par exemple, d'envoyer à partir du Québec des vins d'Afrique du Sud en Côte d'Ivoire! Taiwan et le Liban comptent parmi ses clients; des négociations ont lieu avec la Chine; des licences de fabrication se préparent pour Israël et l'Afrique du Sud.

Au cours des quatre dernières années, le Groupe Paul Masson a fait en France des acquisitions de châteaux et domaines, mais sa filiale Agrivin est essentiellement un négociant qui assemble et embouteille pour le marché des pays du nord de l'Europe. On se sert de ce réseau pour y faire circuler «les vins du Nouveau Monde», c'est-à-dire les vins «élaborés» au Québec. Les vignobles ont été revendus, mais Paul Masson reste en Europe pour y pratiquer sa spécialité, soit le marketing et la vente. «Nous sommes à cet égard plus avancés que la plupart des petits producteurs», souligne M. Côté. Il a notamment importé en Europe le «vinier» qui était jusque-là réservé aux clients institutionnels.

Une autre filiale, Sélections internationales, est un agent promotionnel au Québec pour de grandes maisons, telles Cordier et

Torres, ce qui consiste à faire des représentations auprès des restaurants et autres clients, à organiser des campagnes avec coupons ou autres spéciaux. Julac (boisson aux bleuets du lac Saint-Jean) fait désormais partie du Groupe Paul Masson, dont l'usine principale se trouve à Saint-Antoine-Abbé. Au total, ce groupe compte 110 employés. Sur ses ventes de 50 millions, 85 % se font au Québec, dont 60 % en épicerie et le reste dans les magasins de la SAQ. En épicerie, sa part du marché québécois est de 24 %. Si l'on voulait traduire cela en bouteilles, les ventes totales du groupe équivalent à au moins 16 millions de bouteilles de 750 ml.

CLASSE AFFAIRES

Apprivoiser l'Ours

Pour faire des affaires en Russie, il n'y a pas de secret: il faut s'organiser

Même largement amputé, ce pays reste un géant. La Russie, ou plutôt la Communauté des États indépendants (CEI) qui a succédé à l'URSS, s'étend encore de la Baltique au Pacifique, de la mer Noire à l'océan Arctique. Sa population — et donc son marché — représente plus de 200 millions d'individus.

Dans un passé tout récent, l'Ours soviétique projetait son ombre sur le monde, champion d'un autre système politique, social et économique qui affrontait les démocraties occidentales. En quelques années à peine, cet univers a basculé, changeant du tout au tout. Trop vite, soutiennent nombre d'observateurs et de Russes eux-mêmes, comme en font foi les informations qui nous

en parviennent.

Ce nouveau pays et sa nouvelle économie attirent les investisseurs de partout, d'Amérique, d'Europe, d'Asie. L'avenir dira si c'est le pactole annoncé. En attendant, l'adaptation est rude, tant pour les Russes qui doivent se plier à des règles de jeu qu'ils ne connaissent guère et qui changent sans cesse que pour les étrangers qui plongent en terrain inconnu où, malgré tout, les habitants gardent leurs vieux réflexes.

Pour faire des affaires là-bas, il n'y a pas de secret: il faut s'organiser. Mais voilà une culture et une langue qui nous sont peu familières, des circuits commerciaux et financiers qui s'ébauchent, des données inconnues qui surgissent tous les

jours, une réalité qui change à la vitesse grand V.

Il y a, bien sûr, l'étape la plus importante: trouver sur place un ou des associés fiables et compétents, des entreprises dûment constituées, qui sauront être les relais sinon les guides indispensables.

Mais encore? Pourquoi ne pas s'épauler? Se regrouper pour mieux réussir?

C'est l'idée qui a animé John Gillan lorsqu'il a fondé, au début de l'année, la Canadian Business Association in Russia (CBAR, francisée en Association canadienne des gens d'affaires en Russie) dont il assume depuis la présidence. Arrivé en 1991 à l'emploi de Petro

Canada, il est passé entre-temps au service d'une autre société pétrolière d'envergure internationale.

La CBAR compte dans ses rangs une cinquantaine de sociétés qui ont établi des bureaux en Russie. Elles œuvrent en génie de l'environnement et dans le domaine aérospatial, en technologies de pointe et en soins médicaux, dans l'exploitation minière et pétrolière, offrent des services juridiques ou de sécurité, vendent des produits de consommation. Elles sont tout aussi présentes à Vladivostok et en Sibérie orientale qu'à Saint-Petersbourg ou à Moscou.

Dans une récente entrevue accordée à *CanadExport*, revue du ministère fédéral des Affaires étrangères et du Commerce international, il précisait:

VOIR PAGE B 3: RUSSIE



Normand Cazalais

• ÉCONOMIE •

RUSSIE *Il y a aussi des Mercedes dans les rues*

SUITE DE LA PAGE B 2

DEVISES ÉTRANGÈRES
(EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud(rand)	0,3185	Hong-Kong (dollar)	0,1833
Allemagne (mark)	0,9272	Indonésie (rupiah)	0,000613
Australie (dollar)	1,10854	Italie (lire)	0,000937
Barbade (dollar)	0,7036	Jamaïque (dollar)	0,0432
Belgique (franc)	0,04618	Japon (yen)	0,01265
Bermudes (dollar)	1,3927	Mexique (peso)	0,2003
Brésil (real)	1,3989	Pays-Bas (florin)	0,8533
Caraïbes (dollar)	0,5242	Portugal (escudo)	0,009407
Chine (renminbi)	0,1713	Royaume-Uni (livre)	2,1248
Espagne (peseta)	0,01132	Russie (rouble)	0,000268
États-Unis (dollar)	1,3701	Singapour (dollar)	0,9949
Europe (ECU)	1,7959	Suisse (franc)	1,1736
France (franc)	0,2710	Taiwan (dollar)	0,0515
Grèce (drachme)	0,006128	Venezuela (bolivar)	0,00300

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

«Il est difficile de trouver des comparaisons avec le Canada, les choses étant si imprévisibles ici. L'environnement est si différent que les compétences nécessaires ne sont pas du tout les mêmes qu'au Canada.»

«Il faut faire preuve d'un solide sens de l'humour — les pépins y sont fréquents — et adopter une perspective qui aille plus loin que les résultats du prochain trimestre.»

Il n'y a plus, dit-il, que des Ladas dans les rues mais aussi des Mercedes. La vie à Moscou ressemble de plus en plus à celle des autres grandes villes du monde; les supermarchés y ont fait leur apparition et les Russes sont maintenant habitués aux produits de qualité. A ses yeux, ces changements sont là pour durer.

Si la criminalité russe fait la manchette des journaux à sensation, il n'est pas convaincu qu'elle soit un problème plus grave qu'en Europe ou en Amérique du Nord: «On reconnaît rarement dans la presse internationale que l'économie russe a fait des progrès étonnants, phénoménaux même. Certes, existent encore des brèches dans le filet de la sécurité sociale, problème que les Russes finiront par régler, mais cela ne saurait ternir les grandes réalisations des dernières années.»

Il peut être fort rentable, insiste-il, de faire des affaires, d'exploiter une entreprise en Russie. Ce ne sont pas les exemples qui manquent. On peut y trouver des services de qualité, comparables à ceux des grands centres internationaux: avocats et comptables, experts-conseils en logiciels et fournisseurs de matériel occidental, services de photocopie et d'imprimerie, et même des téléphones qui fonctionnent!

D'où l'utilité de l'association: faire profiter tout un chacun, et sur-

tout les nouveaux arrivants, les voyageurs d'affaires en exploitation, etc., de l'expérience et du savoir-faire des autres. Constituer un réseau d'information et de soutien.

«Nous avons notre personnalité, soutient John Gillan, différente de celles des Américains, des Européens, des Sud-Américains. Et nous sommes reconnus comme tels. En Russie, c'est un avantage.»

Encore à ses premières armes, la CBAR n'a pas pignon sur rue. Pour en savoir davantage, il faut s'adresser à l'Ambassade du Canada à Moscou:

Affaires commerciales, Sarokonyushenny Pereulok 23, Moscou 12100, Fédération de la Russie, (7) 095-956-6666/(7) 095-241-9034 (télécopieur).

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HANDBALL OLYMPIQUE
DIRECTEUR(TRICE) TECHNIQUE

Poste contractuel de 10 mois (43 semaines) à plein temps renouvelable au début de chaque saison sportive.

DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous l'autorité du Conseil d'administration de la Fédération québécoise de handball olympique, en étroite collaboration avec les commissions et les comités techniques, le (la) directeur(trice) technique s'occupe d'élaborer et d'implanter des projets de développement du handball au Québec, en coopération avec les associations régionales, clubs et organismes affiliés. Il (elle) sera aussi responsable de planifier et de superviser les activités des programmes des équipes du Québec.

QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES:

- ✓ Être détenteur d'un Bacc en éducation physique et/ou d'une expérience dans le domaine de la formation, de l'enseignement et de l'entraînement du handball;
- ✓ Être certifié du niveau 3 du Programme national de certification des entraîneurs (P.N.C.E.), ou du niveau 2, avec l'intention d'acquiescer le niveau durant l'année de son engagement;
- ✓ Faire preuve d'esprit d'initiative et de responsabilité;
- ✓ Avoir du leadership et de la facilité à communiquer et travailler en équipe;
- ✓ Posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit.

SALAIRE:

Salaire à discuter selon l'expérience et en regard des possibilités financières de la Fédération.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 21 AOÛT 96 À LA:

Fédération québécoise de handball olympique
4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succ. M
Montréal (Québec)
H1V 3R2

ANALYSTE
ESSAIS DE SYSTÈMES

En raison d'une expansion récente, nous sommes à la recherche d'une personne compétente qui se verra confier la responsabilité d'élaborer et de mettre en place des programmes d'essais visant à s'assurer que tous les produits matériels et logiciels scientifiques satisfont aux critères de l'entreprise et des utilisateurs.

Titulaire d'un baccalauréat en informatique ou dans un domaine connexe, vous possédez deux ou trois années d'expérience pertinente aux fonctions. La connaissance de l'industrie pharmaceutique et des normes de la FDA en matière de validation de logiciels constitue un atout. Le salaire varie entre 30 000 \$ et 37 000 \$.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par la poste ou par télécopieur au chef, Formation et recrutement d'employés, Phenix Internationale, 2350, rue Cohen, Saint-Laurent (Québec) H4R 2N6. Télécopieur : (514) 335-8340. Les agences sont priées de s'abstenir. Prière de ne pas téléphoner.

PROFESSEURES
OU PROFESSEURS
FACULTÉ D'ÉDUCATION

L'Université de Sherbrooke est un établissement

de renommée nationale

et internationale qui

accueille dans un en-

vironnement d'une

qualité exceptionnelle

près de 21 000 étu-

diantes et étudiants

provenant de tout le

Québec et d'ailleurs.

Elle est particulièrement

reconnue pour l'impor-

tance de sa recherche,

pour la qualité et le

caractère novateur de

ses programmes d'en-

seignement et pour son

régime coopératif fa-

vorisant la formation

pratique en milieu de

travail.

La Faculté d'éducation sollicite des candidatures pour combler deux postes de professeure ou de professeur régulier, à temps complet. Outre les spécificités reliées à chacun des postes, la fonction comprend notamment l'enseignement, l'encadrement d'étudiants et d'étudiants, la recherche, la direction d'essais, de mémoires et éventuellement de thèses de doctorat, la participation à des recherches collaboratives université-milieu scolaire, au développement des programmes d'études supérieures et à la vie universitaire. Elle comprend également les services à la collectivité dans le champ de compétences de la ou du titulaire du poste.

A) GESTION DE L'ÉDUCATION

(Département d'orientation professionnelle et de gestion de l'éducation et de la formation) La clientèle principalement desservie se compose de directions d'établissements d'éducation. L'enseignement se donne sous forme de sessions intensives se tenant la plupart du temps à l'extérieur de Sherbrooke, dans plusieurs régions du Québec. Plus particulièrement, la fonction comprend l'enseignement au deuxième cycle professionnel en gestion de l'éducation et éventuellement au troisième cycle dans le domaine de la gestion des activités éducatives, la planification et de la direction de recherches appliquées à la gestion de l'éducation et de la participation à la gestion de programmes.

Exigences

Doctorat en éducation ou dans une discipline pertinente, expérience en gestion scolaire, notamment en gestion des activités éducatives, compétences pédagogiques pour l'enseignement universitaire. Une expérience en recherche appliquée au milieu de l'éducation sera considérée comme un atout.

B) ADAPTATION SCOLAIRE

(Département d'éducation spécialisée) La clientèle desservie est celle du personnel enseignant intervenant auprès des différentes clientèles spécifiques à l'adaptation scolaire aux ordres primaire et secondaire. Plus particulièrement, la fonction comprend l'enseignement aux programmes de premier et de second cycle en gestion et animation des groupes-classes, la recherche dans le domaine, la participation à la gestion de programmes et la collaboration à l'implantation du nouveau programme de baccalauréat en adaptation scolaire.

Exigences

Doctorat en éducation ou dans une discipline pertinente, expérience professionnelle en animation de groupe et en gestion de classe d'élèves en difficulté, compétences pédagogiques pour l'enseignement universitaire. Une expérience en recherche appliquée au milieu de l'éducation sera considérée comme un atout.

ENTRÉE EN FONCTION

le 1^{er} décembre 1996

Prière de faire parvenir un curriculum vitae, en mentionnant le poste convoité, avant 16 heures, le 30 août 1996 à :

Monsieur le doyen
Faculté d'éducation
Offre d'emploi n° 96-1-14
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Les conditions de travail sont régies par les conventions collectives en vigueur. L'Université de Sherbrooke respecte le principe d'équité en emploi et elle s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.



CADRE - AIES

Le Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE) et l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES) annoncent l'ouverture du poste suivant :

TITRE : SPÉCIALISTE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
(poste ouvert également aux hommes et aux femmes)

FONCTION :

Sous l'autorité de la direction générale, le(la) titulaire de ce poste est un(e) professionnel(le) chargé(e) de projets au secteur du Service aux écoles, soit à l'enseignement et à l'administration générale.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES :

Le(la) titulaire de ce poste contribue à la définition et à l'application du plan de soutien de l'Association des institutions d'enseignement secondaire (AIES) aux directions des études des établissements et aux personnels institutionnels qui leur sont rattachés.

De plus, il(elle) a charge d'information et de soutien auprès des administrateurs dans la gestion des ressources humaines et financières de leur établissement.

L'exercice de ces fonctions comporte des activités de recherche, d'animation, d'information et de conseil.

RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES :

Le(la) titulaire de ce poste :

- se tient informé(e) des recherches, progrès et innovations pédagogiques se rapportant à l'enseignement primaire et secondaire;
- contribue à l'encadrement des instances participatives du secteur, notamment le comité de l'enseignement et l'assemblée des directeurs et des directrices d'études;
- contribue à la réflexion de l'AIES sur toute question relative à l'enseignement en général et à l'enseignement privé en particulier;
- se tient informé(e) des lois, règles et directives relatives à l'enseignement privé en matière de gestion des ressources humaines et financières et contribue à ce que les administrateurs en soient informés;
- établit et maintient des rapports fonctionnels avec les intervenants en éducation, organismes et personnes, dont l'activité est en rapport avec les projets qui lui sont confiés.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Formation universitaire de deuxième cycle;
- Expérience de travail pertinente.

HABILITÉS ET APTITUDES PROFESSIONNELLES :

- Aptitude au travail d'équipe, dynamisme, leadership;
- Facilité de communication à l'oral et à l'écrit (français et anglais);
- Intérêt et talent pour l'animation de groupes de travail;
- Connaissance d'usage des logiciels de travail de bureau.

CONDITIONS SALARIALES :

Selon la politique administrative et salariale du CADRE (échelle salariale : entre 30 345 \$ et 57 527 \$).

ENTRÉE EN FONCTION : Le 16 septembre 1996

DATE LIMITE D'APPLICATION : Le lundi 19 août 1996, 16h30

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

Mme Micheline Lavallée
Directrice générale du CADRE
1940, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2B 1S2

PROFESSIONNEL SENIOR MARKETING
ÉTUDE DE MARCHÉ

Centre abritant bureaux d'études et firme de sondage recherche locataires-partenaires.

Bureaux entièrement aménagés disponibles incluant téléphonie, informatique et réception. Accès à un central téléphonique informatisé de 25 postes de travail.

Vous êtes senior, reconnu dans votre milieu et les opérations de sondage ou de télémarketing représentent une part importante de vos activités; nous aimerions vous rencontrer. Confidentialité assurée.

Le Devoir, dossier # 1560
2050 de Bleury, 9e Étage, Montréal, Qc H3A 3M9

Directrice ou directeur des études

Le Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic est à la recherche d'une directrice ou d'un directeur des études.

L'établissement

Le Collège Ahuntsic est un établissement public offrant huit programmes ou profils préuniversitaires et vingt-sept programmes ou voies de sortie techniques menant à un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ainsi que près d'une cinquantaine de programmes techniques courts menant à une attestation d'études collégiales (A.E.C.); près de la moitié de ces programmes sont offerts en exclusivité au Collège. La clientèle du Collège comprend 6 800 personnes inscrites à temps complet et 5 600 personnes à temps partiel, dont 2 000 à la session d'été. Son Centre de services sur mesure aux entreprises dispense environ 15 000 heures/groupe de formation annuellement. Les deux tiers des étudiants sont inscrits dans des programmes techniques et un tiers dans des programmes préuniversitaires. Le personnel affecté aux services des études comprend près de 650 professeurs, dont 470 à temps plein et environ 180 chargés de cours, une vingtaine de professionnels non enseignants et une centaine d'employés de soutien. Le budget global annuel de l'établissement est d'environ 50 millions de dollars.

Les fonctions

Sous l'autorité du directeur général, la personne recherchée s'occupe des questions d'ordre académique et pédagogique, dirige les services des études, coordonne et contrôle les activités qui s'y rattachent. Elle est responsable de l'application locale de la Loi des collèges d'enseignement général et professionnel concernant les affaires académiques et pédagogiques, du Règlement sur le régime des études collégiales ainsi que des politiques, règlements et directives d'ordre académique et pédagogique établis par le Collège. Elle assure la mise à jour ainsi que le développement de la carte des programmes du Collège. Elle a la responsabilité de la qualité de la formation dispensée par le Collège de même que de l'organisation de l'enseignement qui comprend, pour l'étudiant, toutes les étapes de son cheminement, soit de l'admission jusqu'à la sanction des études et, pour l'enseignant, les diverses phases de son travail, allant de la préparation des cours à la remise des notes en incluant les activités de perfectionnement. De plus, elle exerce les fonctions et les pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci, préside la Commission des études, siège au Conseil d'administration et au comité de régie interne.

Le profil de la personne recherchée

Dans un contexte de renouveau de l'enseignement collégial, de l'harmonisation entre les ordres d'enseignement et de la tenue des États généraux sur l'éducation, le Collège Ahuntsic recherche une personne dotée d'une bonne connaissance des systèmes d'éducation et plus particulièrement celui du Québec. Cette personne est capable de travailler avec des individus et des groupes ayant des intérêts divergents et elle doit susciter des collaborations dans un contexte de gestion transparente et participative. Elle exerce un leadership de concertation, notamment dans un contexte de rationalisation des ressources humaines et financières. Elle vise à favoriser la qualité et le développement de la formation ainsi que l'amélioration de la réussite des élèves.

Les exigences

- Une formation universitaire, de second cycle de préférence.
- Au moins dix années d'expérience dans le milieu de l'éducation, dont au moins trois en gestion, de préférence dans le domaine académique. Une expérience de l'enseignement serait un atout.

Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de formation pourrait compenser l'absence de l'une ou l'autre de ces conditions d'admissibilité.

Le traitement

L'échelle de traitement applicable prévoit un minimum de 61 461 \$ et un maximum de 81 742 \$.

La date d'entrée en fonction

Octobre 1996

Votre curriculum vitae doit être reçu avant 16 h, le 26 août 1996, à : **Concours DE-1996, M. Roch Tremblay, président du comité de sélection, Collège Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8.**

Le Collège applique une politique d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes.



COLLÈGE AHUNTSIC

La Finlande, pays modèle du cybermonde

ANNIE KAHN
LE MONDE

Avant de construire des navires, les concepteurs les testent en modèle réduit. La Finlande est en train de jouer ce rôle dans le cybermonde. Ce petit pays de 5 millions d'habitants compte environ 300 000 utilisateurs réguliers d'Internet. Le nombre de citoyens connectés ramené à la population y est le plus élevé de la planète, loin devant les États-Unis. Chez EUNET, prestataire d'accès ayant des filiales dans les principaux pays européens, la filiale finlandaise (dont l'activité commerciale remonte à 1985) sert de site-pilote pour développer des applications comme la monnaie électronique et les tester auprès des utilisateurs.

Plusieurs raisons expliquent cette situation. Les télécommunications sont traditionnellement très développées en Finlande, où plus de 20 % de la population dispose d'un téléphone portable. Nombre d'industriels, comme Nokia, ont acquis dans ce secteur une renommée mondiale. Les infrastructures de toutes natures (pour postes fixes ou mobiles) y sont particulièrement développées. La Finlande est aussi le premier pays au monde à avoir ouvert un réseau ATM (Asynchronous Transfer Mode), une technologie clé pour transmettre de gros débits d'information, comme de la vidéo, sur Internet. Ce service est opérationnel depuis deux ans.

Il semble en outre que la dérégulation ait encore accentué cette tendance. Le pays compte quarante-sept opérateurs. L'ex-monopole Telecom Finland ne détient plus que 44 % du marché et est talonné par Finnet Group, groupe de principaux opérateurs locaux. Cette concurrence semble avoir dynamisé les investissements.

Dans cet environnement très libéral, le gouvernement n'a néanmoins pas hésité à intervenir pour stimuler le développement du réseau des réseaux. Le ministère de l'Éducation a joué un rôle essentiel. Toutes les universités (de musique autant que de physique) ainsi que les résidences universitaires sont connectées à Internet via Finet (Finnish University Network), un réseau mis en place dès le début des années 80. Les étudiants peuvent se connecter gratuitement de chez eux (ils ne paient que la communication locale). Conséquence: quand ils arrivent dans la vie active, il leur faut

peu de temps pour convaincre leur entreprise de s'équiper quand cela n'est pas déjà fait! Un programme d'envergure, visant à pourvoir tous les établissements d'enseignement et toutes les bibliothèques publiques, est en cours. (voir ci-contre)

Actuellement, la plupart des utilisateurs d'Internet se connectent depuis leur école ou leur bureau. Mais le marché domestique est en plein boom, avec une croissance de 29 % sur les quatre derniers mois, selon une enquête réalisée par Taloustutkimus Oy, une société d'études finlandaise.

Deux opérateurs téléphoniques, Funnet et Telecom Finland, sont aujourd'hui, avec EUNET (le pionnier) et Finet (l'universitaire), les principaux prestataires d'accès à Internet. Pour s'imposer rapidement sur ce marché, Telecom Finland a envoyé gratuitement 200 000 kits de connexion en 1995 — un investissement de 5 millions de marks finlandais. Tous ces prestataires font payer la connexion au réseau au tarif d'une communication locale, quel que soit le point d'appel. En revanche, le prix de l'heure de navigation est plutôt élevé: de 30 F à 60 F (8 à 16 \$) chez Telecom Finland (sans abonnement); 20 F (0,50 \$) chez Finet (avec un minimum de 55 F (15 \$) par mois; 14 F (3,75 \$) chez EUNET (avec un minimum de 34 F (9 \$) par mois).

Dans ce contexte, les applications ont aussi pris une longueur d'avance. La banque finlandaise Merita propose à ses clients un système de paiement électronique sécurisé. Des groupes de presse comme Aamulehti, le deuxième éditeur finlandais, mettent leurs publications sur Internet. Dès le mois de septembre, le service d'information de cet éditeur sera disponible sur le Communicator de Nokia, un téléphone portable à écran qui permet de «surfer» sur le Net entre deux conversations téléphoniques!

P@NÈTE

SUR L'INFOROUTE

Et les petits hommes verts?

BENOÎT MUNGER
LE DEVOIR

Une nouvelle, diffusée tous azimuts par les médias du monde entier la semaine dernière, a vite fait la manchette: analysant depuis deux ans une météorite de la grosseur d'une pomme de terre trouvée en Antarctique en 1984, des chercheurs américains du Johnson Space Center de la NASA et de l'université Stanford ont découvert ce qui pourrait être la trace d'une vie sur Mars.

Fantastique, ai-je tout de suite pensé! Enfin, on saura de quoi ont l'air les extraterrestres, combien d'yeux et d'oreilles ils ont — s'ils en ont —, quelle musique ils préfèrent — ont-ils aussi mis Céline Dion en tête de leur palmarès? —, ce qu'ils mangent quand ils en ont assez de la bouffe stéréotypée des MacDonalds... Un grand pas pour l'humanité, me suis-je dit, jusqu'à ce qu'on refroidisse mon ardeur en précisant qu'on ne parlait pas de petits hommes verts mais d'innombrables petits organismes unicellulaires s'apparentant à nos prosaïques bactéries terrestres. Bon, c'est toujours ça de pris, me suis-je consolé. Reste que, pendant un moment, j'ai cru que les auteurs de science-fiction et les cinéastes qui ont intégré à la culture populaire l'idée que des extraterrestres seraient inévitablement des Martiens avaient peut-être raison.

Cette découverte, dont nous connaîtrons tous les détails dans le prochain numéro du magazine *Sciences*, qui sera en kiosque vendredi, est justement une belle occasion de se retremper dans les éléments de la culture populaire qui ont fait de Mars la planète de nos rêves et de nos frayeurs extraterrestres. Et pour cela, un site sur Internet vaut le détour. **Planet Mars in Popular Culture**, qu'il se nomme, ce site W3 originaire de la NASA.

Vous y trouverez des références littéraires, médiatiques et cinématographiques sur les œuvres qui ont alimenté l'imaginaire collectif. Vous y cotoierez des auteurs comme Herbert G. Wells (*The War of the Worlds*), Jonathan Swift (*Gulliver's Travels*), Edgar Rice Burroughs (*The Martians Tales*), Ray Bradbury (*The Martian Chronicles*) et Robert Heinlein (*Stranger in a Strange Land*) qui ont nourri cet imaginaire; vous pourrez revivre en RealAudio l'extraordinaire adaptation radiophonique que le Mercury Theatre et Orson Welles avaient faite en 1938 de *La Guerre des mondes*, qui avait créé une véritable panique aux États-



Unis; vous pourrez même y entendre Richard Burton réciter les premières lignes de cette œuvre majeure de la science-fiction: «No one would have believed in the last years of the nineteenth century that this world was being watched keenly and closely by intelligences greater than man's and yet as mortal as his own...»

Rien que les faits

Si l'imaginaire collectif vous indiffère et que vous lui préférez les faits bruts, rien que les faits, allez voir du côté de **Life on Mars**, le site de la NASA qui fait état de la découverte de ce qui semble être une forme de vie martienne. Vous y trouverez les communiqués de presse émis pour l'occasion, des extraits vidéo (en mpeg) tentant d'illustrer ce qui s'est passé il y a 16 millions d'années sur Mars, quand une immense comète ou un astéroïde — on ne le sait pas avec certitude — a percuté la planète relâchant dans l'espace des débris rocheux qui ont erré dans l'univers avant de se retrouver, du moins pour une infime partie, sur la Terre il y a 13 000 ans, ainsi que des photographies de la météorite prises au microscope.

Si vous cherchez de l'information plus générale sur la planète rouge, **Mars the Red Planet**, le site mis en réseau par le National Air and Space Museum, est l'endroit à retenir pour observer des photos de la planète, de ses volcans, de ses canyons et de ses plaines, de ses cratères et de sa surface en général. N'y manque que les petits hommes verts, mais ça viendra peut-être. Faut pas désespérer.

Des livres en masse

Internet a beau être le royaume de l'octet et de l'information numérique, le réseau des réseaux est un sujet de livres qui n'en finit plus d'inspirer les auteurs. Par les temps qui courent, le nombre de publications en français se multiplie à un rythme affolant, comme si les francophones voulaient rattraper le temps perdu. Au cours des prochaines semaines, je tenterai aussi de rattraper le temps perdu en vous proposant un survol de ces publications destinées aux internautes.

Avant de partir en vacances, deux publications des Editions Logiques ont atterri sur mon bureau, des publications susceptibles de vous intéresser. La première, *Les 500 meilleurs sites en français de la*

planète, est de Bruno Guglielminetti, internaute aguerri et coordonnateur de la présence de la radio et de la télé française de Radio-Canada sur Internet. En publiant ce livre, constitué principalement d'un répertoire commenté des sites dans la langue de Molière, l'auteur a voulu démontrer que, contrairement à ce que plusieurs croient, les ressources en français sont nombreuses sur le réseau des réseaux. Nombreuses et aussi de qualité, comme vous pourrez le constater en suivant ses suggestions. Le livre contient quelques conseils généraux ainsi qu'une liste, fort utile, d'une centaine de groupes de discussion en français. Écrit dans un langage clair et concis, le livre est aussi de consultation très facile avec sa table des matières détaillée et son index.

L'autre livre, *Le guide des affaires d'Erick Van Houtte*, s'adresse plutôt aux dirigeants, aux propriétaires et au personnel d'entreprises qui envisagent de faire le saut sur Internet. Est-ce que cela vaut la peine, comment s'y prend-on, quels sont les écueils à éviter? L'auteur, spécialiste de l'intégration des systèmes de gestion de documents électroniques, tente avec succès d'aborder ces questions sous l'angle commercial en évitant de perdre ses lecteurs dans trop de considérations techniques. À l'heure où une foule d'entreprises songent à prendre le train, ce livre arrive à point.



DES LIENS À EXPLORER

Planet Mars in Popular Culture
<http://humbabe.arc.nasa.gov/mgcm/fun/pop.html>
The War of the Worlds
L'adaptation radiophonique
<http://humbabe.arc.nasa.gov/mgcm/fun/pop.html>
Le texte en version originale
<http://www.literature.org/Works/HG-Wells/war-of-the-worlds/Life on Mars>
<http://cu-ames.arc.nasa.gov/marslife/>
Mars The Red Planet
<http://ceps.nasm.edu:2020/MARS/MARS.html>
Pour joindre l'auteur: chevreu@cam.org
Une version en hypertexte de la page P@nète est mise en réseau le mardi matin à l'adresse suivante: <http://www.vir.com/Planete/planete.htm>

INFORMATIQUE

Internet en orbite

ANDRÉ SALWYN

Alors que Bell et les câblodistributeurs se préparent à une lutte sans merci dans le but de s'attirer tous ceux qui veulent une liaison rapide avec Internet, il existe déjà une autre possibilité pratique qui permet, en utilisant le satellite Anik E, de télécharger à haute vitesse de grandes quantités de données disponibles sur le grand réseau mondial.

Cette solution de rechange ne nécessite qu'une antenne parabolique de 60 cm de diamètre reliée à un adaptateur — une carte 16-bit ISA — que l'on insère directement dans un ordinateur PC, et c'est ce qu'offre Telesat sous la marque déposée DirecPC.

Si DirecPC élimine, en fait, toute dépendance vis-à-vis du câble ou de lignes spéciales (T-1 ou RNIS), ce service exige encore une connexion téléphonique avec un pourvoyeur local d'Internet. Cette connexion permet à l'utilisateur d'accéder aux pages Web et de passer une commande de fichiers disponibles sur Internet qui lui sont alors transmis par satellite.

La grosse différence qu'offre la transmission par satellite c'est sa vitesse, au moins dix fois plus rapide que celle qu'on obtient avec un modem 28,8 kb. Par exemple, le téléchargement d'un programme comme Netscape 3 prend normalement une cinquantaine de minutes en autant que les lignes ne sont pas trop achalandées. Avec DirecPC, à une vitesse de transmission de près de 400 kbps, le même programme a été reçu en quatre minutes.

Cette vitesse de transmission, en fait, est supérieure à celle que l'on obtient en général sur le câble coaxial de certains câblodistributeurs ou sur certaines lignes spéciales qu'il faut faire installer comme une ligne T-1 ou encore une ligne RNIS. Avec une ligne RNIS, par exemple, la vitesse peut atteindre 128 kbps, ce qui est quatre fois la vitesse de téléchargement d'un modem 28,8 mais qui est quand même trois fois moins vite qu'avec DirecPC.

Pour le commun des utilisateurs, il est clair que l'utilisation de DirecPC ne présente un avantage que si cet utilisateur télécharge de grandes quantités de données. En effet, si le coût du service normal (comprenant le téléchargement de 30 Mo de données Internet) est raisonnable (19,95 \$ par mois), il faut tenir compte du coût

d'achat du matériel (antenne, support, adaptateur, logiciel et manuel) qui atteint mille dollars. À cela, il faut ajouter les coûts de connexion et d'accès à Internet par fil téléphonique facturés par le pourvoyeur local.

Comme toute autre transmission de données, la transmission de données par satellite est assujettie à un contrôle que ces données ont bien été reçues par l'utilisateur. Il faut donc que l'ordinateur de l'utilisateur reste en contact — par ligne téléphonique — avec le centre de transmission pour signaler toute erreur.

Si l'utilisation de DirecPC peut, pour un particulier, être discutée, on ne peut en dire autant pour les entreprises, particulièrement celles qui ont des succursales éparpillées à travers le pays et auxquelles elles doivent transmettre rapidement d'importantes données.

DirecPC offre en fait trois services: la distribution de documents numérisés, la vidéo de bureau permettant d'envoyer simultanément à tous les abonnés du service des documents vidéo et, enfin, Turbo Internet qui permet de télécharger ou de visualiser rapidement des pages W3 riches en graphiques.

Par mesure de sécurité, et grâce à

l'utilisation d'un système de chiffrement, seuls les postes récepteurs qualifiés peuvent capter les émissions qui les concernent.

Pour les entreprises, l'installation de DirecPC se fait très rapidement. L'antenne se place facilement sur le toit d'un immeuble, mais elle peut aussi bien être installée sur un balcon ou même tout simplement derrière une fenêtre donnant vers le sud. Une fois l'antenne bien dirigée vers le satellite, il suffit de la connecter à un PC 486/66 MHz (ou plus) roulant sous Windows et de charger le logiciel fourni avec l'antenne pour profiter immédiatement du service.

Si une entreprise veut étendre ce privilège à tous les postes de travail dont elle dispose, il lui suffit de brancher l'antenne sur un serveur qui permettra alors à l'utilisateur de chaque poste de travail d'accéder directement à Internet et de télécharger rapidement les données dont il a besoin.

Pour les entreprises, le coût du matériel s'élève à 1795 \$. L'abonnement au service normal s'élève à 34,95 \$ (y compris le transfert gratuit de 30 Mo de données à partir d'Internet). Le site Web de DirecPC est à l'adresse suivante: <http://www.telesat.ca/direcpc/salwyn@montrealnet.ca>

INTERNET

OSEZ

www.rene-despres.com

RENSEIGNEMENTS: (514) 386-9030

INTERNET ET STATMÉDIA®

Connaître les clientèles électroniques
Marché québécois

Utilisation de l'ordinateur à la maison, au bureau, à l'école, achat de CD-Rom, abonnement aux autoroutes électroniques. Analyses des comportements selon les caractéristiques socio-démographiques, professionnelles et culturelles.

Statmédia® le plus vaste programme
de recherche au Québec

L'ÉTUDE 1996 EST MAINTENANT DISPONIBLE
Communiquer avec le 1-800-636-3106



Afin d'aider les régions du Saguenay/Lac Saint-Jean, de la Haute-Mauricie, de la Côte-Nord et de Charlevoix, la division du Québec de la Croix-Rouge canadienne et Le Devoir invitent les Québécois à manifester leur solidarité envers les sinistrés.

Les personnes désireuses de faire un don téléphonique peuvent composer:

1-800-JYCROIX

OU

1-800-592-7649

Les caisses du Mouvement Desjardins et les succursales du Groupe Jean Coutu recueilleront aussi les dons en argent. La division du Québec de la Croix-Rouge canadienne est le seul fiduciaire des dons de la population.



LE DEVOIR



AGENDA CULTUREL

CINÉMA



jours 19h, 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330 Le Carrefour (688-3684) — **Le huitième jour** tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h15 — **Ferrovipathes v.f.** tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **Non coupable** tous les jours 13h30, 16h30, 20h15 — **Le courage à l'épreuve** tous les soirs 13h45, 16h15, 19h, 21h20 — **Supercop** tous les jours 13h15, 15h15, 17h15, 21h10 — **Independence day** tous les jours 14, 17h, 20h

CENTRE EATON: 705 Ste-Catherine Ouest (985-5730) — **Escape from L.A.** 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 24 — **Escape from L.A.** 14, 16h30 19h30, 22h — **Super cop** — 13h20, 15h25, 17h30, 19h40, 21h40, ven. sam. 23h40 — **House arrest** mer. jeu. 13h35, 16h15, 19h20, 21h40 — **Fled** ven. sam. dim. lun. mar 13h35, 16h15, 19h20, 21h25, ven. sam. 23h50 — **Lonestar** 16h, 19h10, 21h50, ven. sam. 24h25 — **Kingpin** 13h10 — **A time to kill** 13h45, 17h, 20h30, ven. sam. 23h30

CINÉMA ANGRIGNON: 7077 boul. Newman, Lasalle (366-2463) — **Jack v.f.** 13h25, 16h30, 19h10, 21h30 — **A time to kill** 13h, 16h05, 19h, 22h — **John Carpenter L.A. 2013** 12h55, 16h50, 19h15, 21h40 — **The rock** 19h45, 22h15 — **Pinocchio v.f.** 13h05, 15h05, 17h05 — **Phenomenon** 13h10, 16h25, 19h20, 21h45, mer. jeu. 19h20, 21h45 — **Le bossu de Notre-Dame** mer. jeu. 13h50, 17h, ven. sam. dim. lun. mar. 13h50, 17h — **Kingpin** ven. sam. dim. lun. mar 13h35, 22h05 — **Parents secours** mer. jeu. 13h10, 16h10, 19h05, 21h35 — **Escape from L.A.** 13h20, 16h, 19h40, 22h10 — **Hunchback of Notre-Dame** 13h20, 16h — **Phénomène** ven. sam. dim. lun. mar 13h35, 16h15, 19h10, 21h55 — **House arrest** mer. jeu. 13h30, 16h40, 19h20, 21h55 — **Jack** 13h15, 16h20, 19h30, 21h50

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001 rue Université (849-3456) — **Welcome to the doll house** tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 21h10 — **Mon homme** tous les jours 13h15, 16h15, 19h, 21h30 — **Les bidochons** tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **Nutty professor** tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h20 — **Frighteners** tous les jours 21h30 — **Striptease** tous les jours 13h15, 16h15, 19h, 21h25 — **Courage à l'épreuve** tous les jours 13h15, 16h, 18h45, 21h15 — **Independence day v.f.** tous les jours 14h, 17h, 21h — **Matilda** tous les jours 13h10, 16h20, 19h10, 21h30 — **Antonia's line** tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h35

COMPLEXE DESJARDINS: 1 Place Desjardins (288-3141) — **Le huitième jour** tous les jours 13h30, 16h15, 18h55, 21h20 — **Fiesta** tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h20 — **Non coupable** tous les jours 14h, 17h, 20h30 — **Beauté volée** tous les jours 14h05, 17h45, 20h15

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis (388-4210) — **Independence day v.f.** sam. dim. 14h, 17h, 20h, 20h

DAUPHIN: 2396 Beaubien Est (721-6060) — **Jack v.f.** tous les jours 13h45, 16h, 19h, 21h10 — **Les habitants** tous les jours 14h, 16h15, 19h15, 21h20

DÉCARIE: 6900 boul. Décarie (849-3456) —

The rock sam. sem. 19h, 21h35, dim. 13h30, 16h10, 19h, 21h35 — **Kingpin** sam. sem. 19h10, dim. 13h45, 19h10 — **Frighteners** sam. sem. 21h45, dim. 16h30, 21h45

DORVAL: 260 Dorval (631-8586) — **Lonestar** 12h30, 15h30, 19h10, 22h — **A time to kill** 12h45, 15h45, 19h, 22h15 — **Escape from L.A.** 13h, 16h15, 19h45, 22h05 — **Chain reaction** 13h45, 16h30, 19h30, 22h20

ÉGYP TIEN: 1455 Peel (843-3112) — **Chain reaction** tous les jours 14h, 16h30, 19h, 21h25 — **Frighteners** tous les jours 19h45, 21h45 exc. 14 et 15/21h45 — **Pinocchio** tous les jours 13h45, 15h45, 17h50 — **Independence day** tous les jours 13h30, 16h10, 18h50, 21h30

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993 boul. Taschereau (672-2375) — **Phénomène** 14h, 16h30, 19h15, 21h45, ven. lun. jeu. 19h15, 21h45 — **Le rocher** 18h50, 21h30 — **Le roi de la quille** sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15 — **Phenomenon** 14h15, 16h45, 19h25, 21h55, ven. lun. jeu. 19h25, 21h55

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185 Hymus (697-8095) — **Kazaam** ven. sam. dim. lun. mar. 12h15, 15h — **Kingpin** ven. sam. dim. lun. mar. 19h15, 21h35 — **House arrest** mer. jeu. 12h05, 14h35, 16h55, 19h20, 22 — **Emma** 12h40, 15h15, 19h, 21h40 — **Hunchback of Notre-Dame** 19h05, 22h15 — **A time to kill** 19h05, 22h15, 13h45, 17h, 20h30 — **Jack** 12h10, 14h40, 17h10, 19h45, 22h10 — **Phenomenon** 12h, 14h30, 17h05, 19h40, 22h20 — **Escape from L.A.** 12h20, 14h50, 17h15, 19h30, 21h50

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616 Ste-Catherine Ouest (932-2230) — **Trainspotting** tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h40 — **Emma** tous les jours 14h, 16h30, 19h, 21h30 — **Courage under fire** tous les jours 13h30, 16h, 19h15, 21h35 exc. 12 et 14/8 13h30, 16h, 21h35 — **Stealing Beauty** tous les jours 13h40, 16h15, 18h50, 21h15

GALERIES LAVAL: 1545 boul. Le Corbusier (849-3456) — **Frighteners** tous les jours 16h15, 21h30 — **Multiplicité** tous les jours 13h10, 19h15 — **Matilda v.f.** tous les jours 12h55, 15h, 17h05, 19h20, 21h25 — **Chain reaction** tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h20 — **Trainspotting** tous les jours 13h15, 15h15, 17h15, 19h25, 21h20 — **Matilda** tous les jours 13h, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25 — **Nigaud de professeur** sem. 13h, 15h, 17h, sam. dim. 19h05 — **Multiplicité** sem. 19h05, 21h30, sam. dim. 16h05, 21h30 — **Alaska** av. prem. 10, 11/8 14h — **Courage under fire** tous les jours 19h10, 21h35 — **Pinocchio** tous les jours 13h05, 15h05, 17h10 — **Independence day v.f.** tous les jours 12h45, 15h45, 18h40, 21h35

GREENFIELD PARK: 519 Taschereau (671-6129) — **A time to kill** 12h30, 15h45, 19h, 21h50, mer. jeu. 19h, 21h50 — **Jack** 12h40, 15h10, 18h30, 20h50 — **Jack v.f.** 12h50, 15h20, 18h40, 21h — **John Carpenter L.A. 2013** 13h30, 15h50, 19h10, 21h20 — **Pinocchio v.f.** 13h, 15h30 — **House arrest** mer. jeu. 13h, 15h40, 18h50, 21h10 — **Tornado** ven. sam. dim. lun. mar. 19h25, 21h45 — **Escape from L.A.** 13h40, 16h, 19h20, 21h30 — **Le bossu de Notre-Dame**

ven. sam. dim. lun. mar. 13h15, 15h15, 18h20 — **Parents secours** mer. jeu. 13h15, 15h50, 19h15, 21h35 — **Fled** ven. sam. dim. lun. mar. 20h20, 22h15 — **Matilda** 13h50, 16h10, 18h15, 20h30

LANGELIER: 7305 Langelier (255-5482) — **Tornado** tous les jours 21h15 — **Nigaud de professeur** tous les jours 13h15, 15h15, 17h15, 19h15 — **Le courage à l'épreuve** tous les jours 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — **Chasseurs de fantômes** tous les jours 13h15, 19h15, ven. sam. 23h30 — **Multiplicité** tous les jours 15h30, 21h25, ven. sam. 23h40 — **Matilda v.f.** tous les jours 12h45, 14h50, 17h, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Supercop v.f.** tous les jours 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 — **Non coupable** tous les jours 13h10, 16h, 19h, 21h50

LAVAL: 1600 Le Corbusier (688-7776) — **John Carpenter L.A.** 13h, 15h15, 17h30, 19h40, 22h10, sam. 24h10 — **Jack** 13h30, 16h, 19h, 21h30, sam. 23h45 — **Phenomenon** 13h05, 16h20, 19h10, 22h, sam. 24h25 — **Jack v.f.** 13h35, 16h05, 19h25, 21h45, sam. 23h55 — **Escape from L.A.** — 13h50, 16h30, 19h35, 21h55, sam. 24h05 — **Hunchback of Notre-Dame** 12h30, 14h45, 17h — **Phénomène** 19h05, 21h30 — **Mission impossible** ven. sam. dim. lun. mar. 19h30, 21h50 — **Le roi de la quille** ven. sam. dim. lun. mar. 13h40, 16h40 — **House arrest** mer. jeu. 13h40, 16h40, 19h30, 21h50 — **Le rocher** 18h50, 21h40 — **Kazaam** 14h, 16h30 — **A time to kill** 13h45, 17h, 20h30, sam. 23h45 — **Le bossu de Notre-Dame** 12h, 14h, 16h — **A time to kill** 19h, 22h15 — **Kingpin** ven. sam. dim. lun. mar 13h, 19h — **Parents secours** mer. jeu. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **L'effaceur** ven. sam. dim. lun. mar. 15h30, 21h30 — **The rock** 21h50, sam. 24h30 — **Pinocchio v.f.** 12h15, 14h15, 16h15, 18h30

LAVAL 2000: 3195 St-Martin Est (687-5207) — **Supercop v.f.** tous les jours 14h15, 16h15, 19h15, 21h15 — **Independence day v.f.** tous les jours 14h, 17h, 20h

LOEW'S: 954 Ste-Catherine Ouest (861-7437) — **Jack** 13h, 15h50, 19h15, 21h50, sam. 24h15 — **Phenomenon** 12h, 14h30, 17h, 19h30, 22h — **A time to kill** 12h30, 15h45, 19h, 22h10 — **The rock** 12h40, 15h25, 19h05, 21h45 — **Hunchback of Notre-Dame** 12h15, 14h15, 16h15 — **Eraser** 18h45, 21h30

LONGUEUIL: 825 St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) —

PALACE: 698 Ste-Catherine Ouest (866-6991) — **Spy hard** 13h40, 15h40, 17h40, 19h40, 21h40 sam. 23h40 — **Dragonheart** 13h10, 15h30, 19h30, 21h50, sam. 24h05 — **Eddie** 12h50, 15h20, 19h20, 21h20, sam. 23h50 — **Truth about cats & dogs** 13h30, 15h50, 19h, 21h, sam. 23h30 — **Black sheep** 12h40, 15h, 18h50, 21h30, sam. 24h10 — **Cable Guy** 13h, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, sam. 23h10

PARISIEN: 480 Ste-Catherine Ouest (866-3856) — **Le rocher** ven. sam. dim. lun. mar. 19h, 21h35 — **Le bossu de Notre-Dame** tous les jours 12h40, 15h05, 17h — **Parents secours** mer. jeu. 12h45, 15h40, 19h, 21h35 — **Fled** ven. sam. dim. lun. mar. 20h20, 22h15 — **Matilda** 13h50, 16h10, 18h15, 20h30

secours mer. jeu. 12h45, 15h40, 19h, 21h35 — **Phénomène** 12h55, 15h45, 18h55, 21h40 — **Mission impossible** 13h, 15h50, 19h10, 21h45 — **John Carpenter L.A. 2013** 13h05, 15h55, 19h15, 21h50 — **Pinocchio v.f.** 13h10, 15h, 16h55, 19h15, 21h50 — **Le roi de la quille** 21h55 — **Jack v.f.** 13h15, 16h, 19h25, 22h — **Lonestar s.t.f.** 13h20, 16h05, 18h45, 21h20, mer. jeu. 18h45, 21h20

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700 Côte-des-Neiges (849-3456) — **Trainspotting** tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h — **Supercop** ven. au mar. 19h10 — **Pinocchio** ven. au mar. 13h35, 16h05 — **Courage under fire** ven. au mar. 21h10 — **House arrest** mer. jeu. 13h30, 16h30, 19h, 21h30 — **Phenomenon** tous les jours 13h35, 16h20, 19h, 21h25 — **Independence day** tous les jours 13h40, 16h40, 19h30 — **A time to kill** tous les jours 13h30, 16h30, 19h30 — **Escape from LA** tous les jours 13h40, 16h, 19h, 21h30 — **Chain reaction** tous les jours 13h45, 16h15, 19h05, 21h25

POINTE-CLAIRE: 6341 Route Transcanadienne (630-7286) — **Nutty professor** sem. 13h45, 16h15, 19h — **Frighteners** tous les jours 21h15 — **Alaska v.a.** 10, 11/8 14h — **Chain reaction** tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h35 — **Courage under fire** tous les jours 19h, 21h20 — **Pinocchio** tous les jours 13h15, 15h10, 17h05 — **Matilda** tous les jours 13h15, 15h05, 17h10, 19h20, 21h25 — **Independence day** tous les jours 13h, 16h, 18h45, 21h30 — **Trainspotting** tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h10, 21h30

STE-THERÈSE: 300 rue Sicard (979-3866) — **Jack v.f.** tous les jours 13h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h35 — **Non coupable** tous les jours 13h10, 16h, 19h, 21h50 — **L.A. 2013 v.f.** tous les jours 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, ven. sam. 23h20 — **Pinocchio v.f.** tous les jours 13h10, 15h10, 17h10 — **Supercop v.f.** tous les jours 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — **Matilda v.f.** tous les jours 12h45, 14h50, 17h, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Phénomène** tous les jours 13h30, 16h15, 19h15, 21h40, ven. sam. 24h — **Multiplicité** tous les jours 19h — **Le bossu de Notre-Dame** tous les jours 13h, 15h, 17h — **Le rocher** tous les jours 21h20 — **Independence day v.f.** tous les jours 13h, 15h50, 18h45, 21h30, ven. sam. 24h10

TERREBONNE: 1971 Chemin du Coteau (849-3456) — **Phénomène** tous les jours 13h30, 16h15, 19h15, 21h40, ven. sam. 24h — **Non coupable** tous les jours 13h10, 16h, 19h, 21h50 — **L.A. 2013 v.f.** tous les jours 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, ven. sam. 23h20 — **Le bossu de Notre-Dame** tous les jours 13h10, 15h10, 17h10 — **Supercop v.f.** tous les soirs 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — **Le rocher** tous les jours 21h20 — **Pinocchio v.f.** tous les jours 13h, 15h, 17h — **Multiplicité** tous les jours 19h, ven. sam. 23h45 — **Independence day v.f.** tous les jours 13h, 16h, 18h45, 21h30, ven. sam. 23h10 — **Jack v.f.** tous les jours 12h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h35 — **Matilda v.f.** tous les jours 12h45, 14h50, 17h, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h30

VERSAILLES: 7275 Sherbrooke Est (353-3856) — **Le rocher** ven. sam. dim. lun. mar. 19h, 21h35 — **Le bossu de Notre-Dame** tous les jours 12h40, 15h05, 17h — **Parents secours** mer. jeu. 12h45, 15h40, 19h, 21h35 — **Fled** ven. sam. dim. lun. mar. 20h20, 22h15 — **Matilda** 13h50, 16h10, 18h15, 20h30

7880) — **John Carpenter L.A. 2013** 13h20, 16h15, 19h20, 21h40, sam. 24h05 — **Jack v.f.** 13h, 15h50, 19h, 21h20, sam. 23h30 — **Pinocchio v.f.** 13h30, 16h10 — **Independence day** 18h50, 21h45, sam. 24h45 — **Escape from L.A.** 13h45, 16h35, 19h30, 22h, sam. 24h15 — **Jack** 13h25, 16h25, 19h15, 21h30, sam. 23h45 — **Phénomène** 13h10, 16h, 19h10, 21h50, sam. 24h25

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500 boul. Laurier (418-656-0592) — **Independence day v.f.** 12h55, 15h55, 19h, 22h10 — **John Carpenter L.A. 2013** 13h45, 16h15, 19h15, 22 — **Trainspotting** 13h, 15h10, 17h20, 19h30 — **Non coupable** 21h45

GALERIES CAPITALE: 5401 boul. des Galeries (418-628-2455) — **Escape from L.A.** 12h20, 14h35, 16h50, 19h10, 21h25 — **Le bossu de Notre-Dame** 12h, 14h, 16h, 18h05 — **Non coupable** 20h30 — **Mission impossible** 12h, 14h20, 16h45, 19h20, 22h — **Le roi de la quille** ven. sam. dim. lun. mar. 13h15, 15h50, 19h15, 21h40 — **Parents secours** mer. jeu. 12h20, 14h40, 16h55, 19h15, 21h40 — **Le rocher** 13h15, 16h30, 19h25, 22h10, mer. jeu. 16h30, 19h25, 22h10 — **Le roi de la quille** mer. jeu. 13h15 — **Pinocchio v.f.** 12h10, 14h15, 16h20 — **Tornado** 19h10, 21h35 — **Jack v.f.** 12h, 14h25, 16h50, 19h15, 21h45 — **Phénomène** 13h30, 16h15, 19h25, 22h — **John Carpenter L.A. 2013** 12h30, 14h50, 17h10, 19h30, 21h50 — **Non coupable** 13h, 16h, 19h, 21h55 — **Beauté volée** 13h20, 16h, 19h, 21h30 — **Jack** 13h20, 16h10, 18h50, 21h20

PLACE CHAREST: 500 rue Du Pont (418-529-9745) — **Jack v.f.** 13h15, 16h, 19h, 21h30 — **Courage à l'épreuve** 13h30, 19h15 — **Multiplicité** 15h50, 21h40 — **Matilda** 13h40, 16h30, 19h, 21h10 — **Supercup v.f.** 14h, 16h15, 19h10, 21h15 — **Pinocchio** 13h50 — **Phénomène** 16h, 19h, 21h35 — **Non coupable** 13h40, 16h45, 20h — **L.A. 2013** — 13h, 15h15, 17h20, 19h40, 21h50 — **I.D.** 13h30, 16h30, 19h45

CINÉMAS RÉPÉTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575 ave. du Parc (287-7272)

CINÉMA ONF: 1564 rue St-Denis (496-6895)

CONSERVATOIRE: 1400 boul. de Maisonneuve Ouest (848-3878)

GOETHE INSTITUT: 418 rue Sherbrooke Est (499-0159)

IMPÉRIAL: 1430 rue de Bleury (848-0300)

PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent (843-6001)

THÉÂTRE NATIONAL: 1220 rue Sainte-Catherine Est (521-0025)



PAULE DES RIVIÈRES

SECRETS OF THE ROCK: RETURN TO ALCATRAZ

D'anciens détenus reviennent leurs cellules de la prison d'Alcatraz, située sur une île dans la baie de San Francisco.

PBS-57, 21h

BIOGRAPHIES

Première de trois émissions sur Staline et son influence dans l'histoire contemporaine.

Canal D, 21h



VIVA VIVALDI

Concert constitué d'oeuvres de Vivaldi, mettant en scène l'ensemble Tafelmusik, sous la direction de Jeanne Lamont et enregistré le 12 mai dernier à l'église Trinity St. Paul's United de Toronto.

Radio-Canada, 21h

REPUBLICAN NATIONAL CONVENTION

La nomination de Bob Dole ne fait pas de doute, mais il pourrait tout de même y avoir de l'action à cette convention politique, qui débute aujourd'hui.

NBC, CBS, 22h



LE DEVOIR

LES SPORTS

EN BREF

BROOKS CHAMPION DE LA PGA

(AP) — Au cours de la semaine, tous les observateurs disaient que le 18e trou du club de golf Valhalla allait permettre une fin de tournoi spectaculaire. Ce fut Mark Brooks qui a tiré son épingle du jeu avec deux birdies en 20 minutes sur ce fameux 18e trou afin de remporter le championnat de la PGA, en prolongation, face à Kenny Perry. Le 18e trou, une dangereuse normale cinq protégée dans une immense fosse de sable, a eu la peau de Perry, la favori local qui semblait pourtant avoir la victoire en poche. «Ce fut une semaine de revirements», a déclaré Brooks après avoir effectué un roulé de cinq pieds pour le birdie et ainsi remporter une première victoire dans un tournoi du grand chelem. Brooks a remis une carte finale de 70 pour conclure le tournoi avec 277 coups à sa fiche, 11 sous la normale. Avec sa ronde de 68, Perry a devancé des grands noms tels Greg Norman, Steve Elkington, Nick Price et Phil Mickelson.

RETOUR DE RAINES

(AP) — Tim Rains, absent du jeu pendant plus de deux mois en raison d'une blessure à la cuisse, a réintégré l'alignement, hier, tandis que le nom de Mike Aldrete était placé sur la liste des joueurs blessés pour une période de 15 jours. Rains, qui frappait pour une moyenne de .286 avec six buts volés avant d'être blessé au mois de mai, retourne cependant au sein d'une formation qui regorge de talent au champ gauchave avec Darryl Strawberry et Gerald Williams, et qui compte de plus sur un frappeur désigné de choix en la personne de Cecil Fielder.

STOCKTON L'EMPORTE

(AP) — Dave Stockton, qui accusait à un certain moment un retard de quatre coups, a remporté, hier, la classique First of America, malgré qu'il ait commis un bogey au dernier trou. Stockton a remis une carte de 69 pour un total de 206, dix sous la normale. Bob Murphy a terminé en deuxième place avec un total de 207.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Seles reste souveraine

Dans une finale sans grand suspense, Monica Seles a défendu avec succès son titre de championne des Internationaux du Canada acquis l'an dernier à Toronto lors de son retour au jeu après l'attentat de Hambourg, en Allemagne. L'Américaine d'origine croate l'a emporté 6-1, 7-6 (2) en moins de deux heures contre l'Espagnole Arantxa Sanchez Vicario, manifestement fatiguée et affaiblie par une blessure au bras.

Le premier set, expédié en 31 minutes, a donné lieu à du jeu à sens unique, Seles battant outrageusement son adversaire à tous points de vue au terme d'échanges depuis le fond du terrain.

Au deuxième set, l'Espagnole s'est ressaisie et a tenté quelques timides percées au filet. Ce sont finalement quelques décisions serrées à son avantage qui lui ont permis de remonter la pente, au plus grand soulagement de la foule qui ne voulait pas d'une humiliation.

Après sa victoire, Seles, conuméro mondiale avec Steffi Graf, a rendu hommage à son adversaire. «Avec Arantxa, le match n'est jamais terminé avant la poignée de main. Sa grande forme physique lui permet de sortir des coups venus de nulle part.»

Seles a cependant admis avoir eu chaud au deuxième set. «A un moment je menais 3-1 et j'aurais pu m'échapper avec le match dès ce moment-là. Mais les décisions serrées [des arbitres] m'ont un peu déconcentrée et chacun des échanges était long et difficile. Au bris, j'étais menée 2-0 mais le fait que la raquette d'Arantxa lui ait tombé des mains et qu'elle ait ensuite commis une double faute m'a finalement permis de l'emporter.»

Pour Seles, cette victoire était cependant moins chargée d'émotion pour elle que celle de l'an dernier à Toronto lors de son retour au jeu après une absence de deux ans des courts. «Dans vingt ans d'ici, je me souviendrai encore de ma victoire à

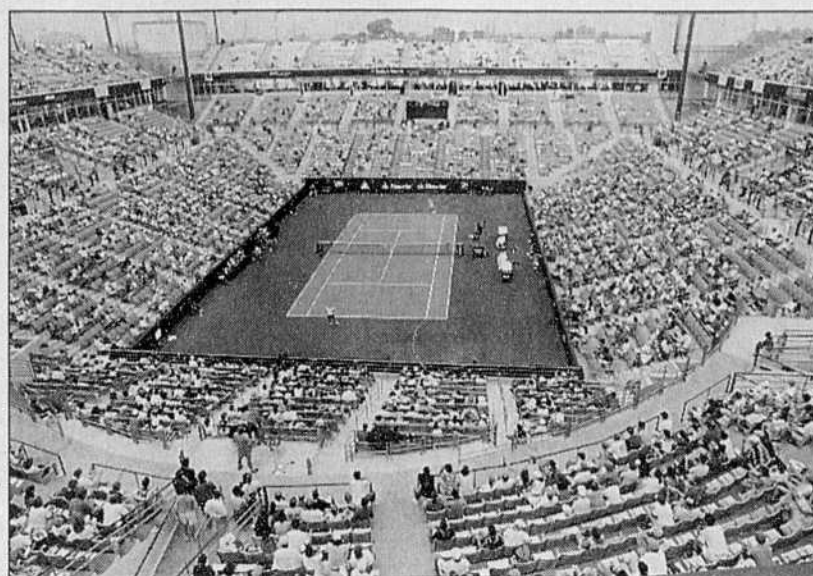


PHOTO JACQUES GRENIER

Le nouveau stade a passé avec succès le test de son premier tournoi majeur.

Toronto et de mon voyage de retour: dans l'avion, les passagers m'avaient accueillie par une telle ovation!»

Un retour à la normale

Pour Seles, il s'agit de plus en plus d'un retour à la normale. «Ça a été difficile pour moi ces derniers mois parce que j'ai été nettement ralentie par une blessure à la cheville que mon horaire de tournoi ne m'a pas permis de bien soigner. Je ne suis pas aussi forte mentalement qu'avant [l'attentat de Hambourg], mais je me donne une chance: cet événement est arrivé à un moment crucial de ma carrière et je dois me donner encore du temps avant d'espérer revenir à mon niveau de jeu et de concentration d'après.»

Très en verve lors de son discours d'après-match prononcé en français devant un stade Jarry rempli, Arantxa Sanchez Vicario a remercié la foule de son appui tout au long de la semaine. «Je suis arrivée ici fatiguée et vous m'avez donné beaucoup de courage. C'est toujours spécial pour moi que de venir ici à Montréal où j'ai gagné les deux derniers tournois.» Sanchez Vicario a

parlé avec une telle facilité à la foule qu'elle en a laissé bouche bée Seles qui devait aussi s'adresser à la foule. Elle s'en est finalement bien tirée, surtout par cette promesse: «Les joueuses seront heureuses de revenir ici dans deux ans.»

La victoire de Seles lui a valu hier une bourse de 276 000 \$, contre 138 000 \$ pour Sanchez Vicario.

En entrevue par la suite, Sanchez Vicario disait avoir tenté d'attaquer davantage au deuxième set mais que son élan a été ralenti par des erreurs. «En laissant échapper ma raquette au bris, j'ai donné tout un cadeau à Monica. Mais ce tournoi à Montréal m'a permis de jouer beaucoup et de bien me préparer pour l'US Open [dans deux semaines].»

Et comment, de beaucoup jouer! Sitôt sa finale en simple terminée, Sanchez-Vicario a dû reprendre le collier pour jouer la finale de double, qu'elle a remportée avec sa partenaire Larisa Neiland 7-6 (1), 6-1 contre Mary Joe Fernandez et Helena Sukova.

Le prochain rendez-vous de tennis au Canada est dans deux semaines, à Toronto, où se tiendra le tournoi masculin.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Province de Québec, District de Laval, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON ET ALS (TOUR JEAN-TALON INC.), défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au NO 410 rue Jean-Talon Est en la cité Montclair district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de réception en lamine de couleur gris et tissu couleur bleu (modulaire), 1 photocopieur de marque Ricoh de modèle FT5520 avec matériel et acc., 1 meuble en métal sur roulettes identifié Mf1a, 1 classeur lauréat à deux tiroirs de marque Artopex et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS TEASDALE, hdsier, 466-2628. Montréal, le 9 août 1996. GRENIER & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Toyota Tercel 1990, plaque: ZYV 878 Illinois. No Série: J72EL31D6J0248604. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 620 869 885, 700 589 901 ET ALS. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS CLAUDE HORTH SAISSANT, 122 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Ford Tempo 1990, plaque: ZVJ 674. NO SÉRIE: 2FABP35X6L8191962. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 622 441 960, 630 920 743, et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS STEPHANE GARNEAU, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi, en cette cause: véhicule automobile Toyota Van Wagon 1988, plaque: 558 ADS No. Série: J74YR34V8J0003133. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

RECTIFICATIF
CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEDFORD, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 460-02400028-938 - bref d'exécution, minutes de saisies et avis. DANIEL JUDON & ALS, Partie demanderesse -vs- FRANÇOIS BERNARD & CONSTANCE FRASER, Partie défenderesse. Le 20ème jour de août 1996, à 12h00, au 2505 HAVRE DES ILES, 301, Laval, Qc, district de LAVAL, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de FRANÇOIS BERNARD & CONSTANCE FRASER, saisis en cette cause, consistant en: 1

1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 9 août 1996. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, GRENIER & POISSANT, HUISSIERS DE JUSTICE, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO: 200-02-00891-965. LE GROUPE M.D.M. AVIATION (COURTIER

véhicule automobile Acura RS 2 portes blanc, No série JH4D9347MS63481, 1 véhicule Sony 28", 1 four micro-onde Citizen, 1 chaîne stéréophonique Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, 654-6862-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Oldsmobile Sierra 1984, Plaque: XGE 159 No série: 1G3AJ35X9G361265. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- BERTRAND DROUIN & ALS, défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 2537 rue Perron en la cité St-Hubert district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 9 août 1996. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, GRENIER & POISSANT, HUISSIERS DE JUSTICE, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO: 200-02-00891-965. LE GROUPE M.D.M. AVIATION (COURTIER

véhicule automobile Acura RS 2 portes blanc, No série JH4D9347MS63481, 1 véhicule Sony 28", 1 four micro-onde Citizen, 1 chaîne stéréophonique Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, 654-6862-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Oldsmobile Sierra 1984, Plaque: XGE 159 No série: 1G3AJ35X9G361265. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- BERTRAND DROUIN & ALS, défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 2537 rue Perron en la cité St-Hubert district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 9 août 1996. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, GRENIER & POISSANT, HUISSIERS DE JUSTICE, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO: 200-02-00891-965. LE GROUPE M.D.M. AVIATION (COURTIER

véhicule automobile Acura RS 2 portes blanc, No série JH4D9347MS63481, 1 véhicule Sony 28", 1 four micro-onde Citizen, 1 chaîne stéréophonique Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, 654-6862-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Oldsmobile Sierra 1984, Plaque: XGE 159 No série: 1G3AJ35X9G361265. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- BERTRAND DROUIN & ALS, défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 2537 rue Perron en la cité St-Hubert district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 9 août 1996. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, GRENIER & POISSANT, HUISSIERS DE JUSTICE, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO: 200-02-00891-965. LE GROUPE M.D.M. AVIATION (COURTIER

véhicule automobile Acura RS 2 portes blanc, No série JH4D9347MS63481, 1 véhicule Sony 28", 1 four micro-onde Citizen, 1 chaîne stéréophonique Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, 654-6862-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Oldsmobile Sierra 1984, Plaque: XGE 159 No série: 1G3AJ35X9G361265. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- BERTRAND DROUIN & ALS, défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 2537 rue Perron en la cité St-Hubert district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 9 août 1996. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, GRENIER & POISSANT, HUISSIERS DE JUSTICE, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO: 200-02-00891-965. LE GROUPE M.D.M. AVIATION (COURTIER

véhicule automobile Acura RS 2 portes blanc, No série JH4D9347MS63481, 1 véhicule Sony 28", 1 four micro-onde Citizen, 1 chaîne stéréophonique Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, 654-6862-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Oldsmobile Sierra 1984, Plaque: XGE 159 No série: 1G3AJ35X9G361265. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- BERTRAND DROUIN & ALS, défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 2537 rue Perron en la cité St-Hubert district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 9 août 1996. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, GRENIER & POISSANT, HUISSIERS DE JUSTICE, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO: 200-02-00891-965. LE GROUPE M.D.M. AVIATION (COURTIER

véhicule automobile Acura RS 2 portes blanc, No série JH4D9347MS63481, 1 véhicule Sony 28", 1 four micro-onde Citizen, 1 chaîne stéréophonique Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, 654-6862-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Oldsmobile Sierra 1984, Plaque: XGE 159 No série: 1G3AJ35X9G361265. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- BERTRAND DROUIN & ALS, défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 2537 rue Perron en la cité St-Hubert district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 9 août 1996. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, GRENIER & POISSANT, HUISSIERS DE JUSTICE, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO: 200-02-00891-965. LE GROUPE M.D.M. AVIATION (COURTIER

véhicule automobile Acura RS 2 portes blanc, No série JH4D9347MS63481, 1 véhicule Sony 28", 1 four micro-onde Citizen, 1 chaîne stéréophonique Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, 654-6862-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Oldsmobile Sierra 1984, Plaque: XGE 159 No série: 1G3AJ35X9G361265. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- BERTRAND DROUIN & ALS, défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 2537 rue Perron en la cité St-Hubert district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 9 août 1996. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, GRENIER & POISSANT, HUISSIERS DE JUSTICE, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO: 200-02-00891-965. LE GROUPE M.D.M. AVIATION (COURTIER

véhicule automobile Acura RS 2 portes blanc, No série JH4D9347MS63481, 1 véhicule Sony 28", 1 four micro-onde Citizen, 1 chaîne stéréophonique Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, 654-6862-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Oldsmobile Sierra 1984, Plaque: XGE 159 No série: 1G3AJ35X9G361265. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- BERTRAND DROUIN & ALS, défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 2537 rue Perron en la cité St-Hubert district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 9 août 1996. SYLVAIN DARVEAU, HUISSIER, GRENIER & POISSANT, HUISSIERS DE JUSTICE, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO: 200-02-00891-965. LE GROUPE M.D.M. AVIATION (COURTIER

véhicule automobile Acura RS 2 portes blanc, No série JH4D9347MS63481, 1 véhicule Sony 28", 1 four micro-onde Citizen, 1 chaîne stéréophonique Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, 654-6862-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIES, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE MONTRÉAL, NO: 604 508 730, 604 749 132 et als. VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT VS ATTA ARAB, SAISI. Le 22 août 1996 à 12h00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au 150 rue Duke, en la ville de Montréal, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: véhicule automobile Oldsmobile Sierra 1984, Plaque: XGE 159 No série: 1G3AJ35X9G361265. Montréal, le 8 août 1996. Luc Valade, H.J. District De Montréal, VALADE & ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR DU QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO: 505-02-001867-955. BRISSETTE, ST-JACQUES, TREPANIER, LAMARRE, demanderesse -vs- BERTRAND DROUIN & ALS, défenderesse. Le 23 août 1996, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au NO 2537 rue Perron en la cité St-Hubert district de Longueuil seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, modèle MX-6, couleur blanche immatriculée FZD5522, 1 moto de marque Yamaha, modèle Virago, couleur rouge et gris, immatriculée 385005, 1 moto de marque Honda, modèle V45 Magna, couleur rouge, immatriculée 477-188. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine,

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

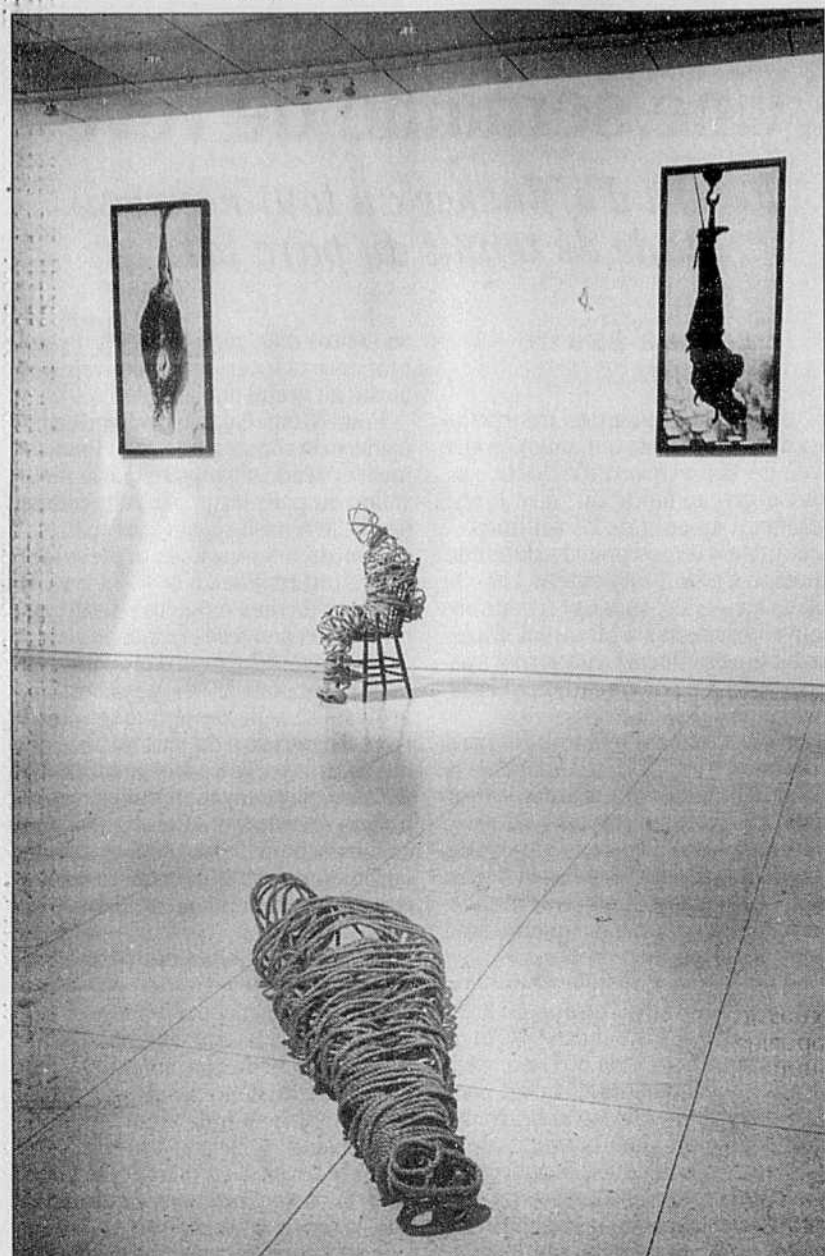


PHOTO RT SIMON

Convulsive Beauty, œuvre d'Andrew Olcott

L'art dans les limbes

BEAUTÉ CONVULSIVE

Galerie du Centre des arts Saidye Bronfman, 5170, chemin de la côte Sainte-Catherine. Jusqu'au 25 août

JENNIFER COUËLLE

Il arrive parfois que les expositions «à thème» aient un petit air plaqué, qu'elles exhumant un parfum suspect de «commissaire-enquête» d'une œuvre pour justifier-ma-théorie, ou pis, «pour-justifier-mont-tre». Mais parfois n'est pas toujours. Et les thèmes, quoiqu'en dise l'historienne d'art Rosalind Krauss dans la bible pour intellos subversifs qui accompagnent l'exposition *L'Inform: mode d'emploi* en place actuellement au Centre Georges-Pompidou, ne sont pas forcément aliénants. Bien conçus, ils tissent des liens et proposent des points de vue. D'ailleurs, c'est précisément un point de vue qui manque à l'appel dans l'exposition, au titre pourtant piquant, de la galerie du Centre des arts Saidye Bronfman (CSB).

La *Beauté convulsive*, ce legs frémissant d'André Breton, réunit ici les œuvres récentes de six jeunes et moins jeunes artistes montréalais. Elle vient clore la manifestation d'art contemporain *Artifice* que la galerie du CSB, avec la collaboration de la commissaire indépendante Marie-Michèle Cron, organisait plus tôt cet été dans des espaces vacants des rues commerciales de Montréal. Pour ce second volet d'*Artifice*, donc, le directeur de la galerie, David Liss, et Marie-Michèle Cron ont retenu les installations, photographies et peintures de Josée Bernard, France Choinière, Bruce Emo, Andrew Olcott, Marc Séguin et Brad Todd. La chose est nette. Le look, comme on dit ici, est *clean*, et les œuvres, pour la plupart, sont en soi cohérentes, mais où va-t-on, s'il vous plaît? Et comment diable se fait-il qu'une exposition d'art actuel, au dynamique Centre des arts Saidye Bronfman avec ça — le même qui présentait l'hiver dernier la bavarde *Reclaiming Paradise: survie de la peinture à Montréal dans les années 90* — ait l'air si inerte et désenchantée?

Contrairement au premier volet d'*Artifice* qui amenait l'art au quidam de la rue, qui insufflait de la vie à un paysage urbain autrement désaffecté — en soi un propos, appréciable de plus —, l'absence de cohésion thématique se fait ici sentir. Inutile d'insister que dans une galerie d'art, on s'attend à plus qu'un simple accrochage soigné d'œuvres disparates, dont l'unique lien est la signature montréalaise des auteurs. Mais pour tout dire, le communiqué de presse qui accompagne cette *Beauté convul-*

sive signale tout de même que le choix d'œuvres «favorise un dialogue ouvert entre le vaste territoire psychologique et le territoire physique du corps humain et de la nature». C'est dire qu'*a priori* on nous invite une fois de plus à réfléchir sur le sempiternel rapport irrésolu entre nature et culture. Ah?

Bon, d'accord. Que cette thématique-valise soit de nouveau à l'affiche signifie sans doute que le fond du baril est encore loin. Que la question mérite d'être posée. Mais pourquoi alors parmi les six artistes, n'y a-t-il que Josée Bernard et Brad Todd, dans une de ses trois toiles surtout, qui prennent en compte le sujet? Soit pour la poésie sensible de Bernard, où l'ombre d'une plante avec son torse en abyme trouve son prolongement inattendu dans des tubercules déterrés qui persistent à vivre. Soit aussi pour la verte et dérisoire allégorie symboliste de Todd qui, sur fond de motif végétal, fait cohabiter des chandelles qui brûlent par les deux bouts, une colombe qui, illuminée comme il se doit par le Saint-Esprit, demeure enchaînée, et un crucifix à six cylindres empruntée directement au milanais emblème de l'Alfa Roméo...

Mais dites encore pour les figures psychologiques aux factures multiples des peintures couleur chair de Marc Séguin, pour les terreux champs texturés à l'esthétique rancie du peintre Bruce Emo qu'on a peu vu depuis les années 1980. Le filon, on le cherchera tout autant dans le coup d'œil saisissant, mais liché, des «architectures» photographiques à la Boltanski de France Choinière, où des visages flous et inconnus sont ciblés, brutalement sortis de l'anonymat d'une foule en noir et blanc. Même chose pour l'installation d'une efficace simplicité d'Andrew Olcott, où ligoté à une chaise et gisant au sol, des corps tout d'une corde se jouent de l'expression de violence qu'ils esquissent, lorsque dans les hauteurs d'une cimaise, notre regard rencontre les photographies d'un cocoon véritable et de celui dont tente de se départir Houdini suspendu à l'envers par un crochet.

De quoi voir, certes. Mais il ne s'agit pas pour autant du grand cru 1996 de l'art contemporain montréalais, où la présentation échantillonnaire serait alors, et là encore, justifiée. L'effet d'ensemble est plutôt morose, dans le genre chacun prend sa place, son quart de mur, on remplit la galerie, un point c'est tout. C'est rendre, il me semble, un mauvais service à l'image de l'art contemporain d'ici qui, pourtant, a réputation d'être plutôt vibrant.

une partie en différé, à partir de 22h. Isabelle Boulay, Robert Charlebois, Alain Choquette, le Cirque du Soleil, France D'Amour, Yvon Deschamps, André-Philippe Gagnon, Mario Jean, Eric Lapointe, Daniel Lavoie, Lynda Lemay, Kevin Parent, Mario Pelchat, Bruno Pelletier, Paul Fiché, Michel Rivard, Richard Séguin et plusieurs autres y seront.

SYLVAIN CORMIER

Un jour qu'il se promenait au parc Lafontaine, Michel Rivard était «tombé tête à genou» devant la statue de Félix Leclerc. L'idée même que l'on érige en «monument national» celui qui n'était rien de plus et rien de moins qu'un «maudit bon faiseur de chansons» l'avait outré. De retour chez lui, Flybin avait écrit un texte, une sorte de lettre à Félix, où il se vidait le cœur. «Elles s'ennuient, les statues, mais pas plus que moi qui les regarde.» Ce texte, Rivard le lit à chacun des spectacles qu'il présente depuis le printemps avec son Flybin String Ensemble, en guise de présentation à leur version très sautillante de Bozo. Il l'a également lu samedi soir avant d'entamer la même chanson à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA, mais accompagné cette fois par l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, comme tous les autres participants du gala de clôture de ces huitièmes FrancoFolies de Montréal. Mais on avait la curieuse impression en l'écoutant qu'il ne dénonçait pas seulement une statue dans un parc, mais le show même, ce Félix symphonique endimanché et dénaturé.

Comme lui, on avait le goût (le dégoût?) de s'en prendre aux «mangeurs de mythes» qui veulent à tout prix transformer les artistes en «géants» et qui ont utilisé Félix samedi pour se curer les dents. Tout juste deux ans et une semaine après Salut Félix!, spectacle d'ouverture des FrancoFolies de 1994, assez belle réussite dans le genre, où l'on avait privilégié une formule minima-

liste, guitare-voix ou piano-voix, qui était à la mesure des chansons, réquisitionner à nouveau *Le P'tit bonheur*, *Le Tour de l'île* et autres *Moi, mes souliers* ressemblait un peu trop à un trou bouché dans une programmation béante.

On subodorait de loin le raisonnement: on n'a rien de transcendant au programme cette année pour le gala de clôture, alors on retaxe Félix, mais en symphonique. C'est bon ça, coco, les shows symphoniques, c'est «chic'n'swell», c'est pratique, on peut remettre officiellement par la même occasion le prix Félix-Leclerc à Marie-Jo Thériot, on peut inviter les clients corporatifs et les ministres, ça flatte le subventionnaire du bon côté du dollar et il ressort avec l'impression que les deniers publics ont servi au grand art. Encore eut-il fallu que le spectacle, tout symphonique soit-il, en vaille le déplacement. Qu'un peu de viande soit greffé à l'os, notamment au rayon de la mise en scène, où la signature d'une Mouffe était bien difficile à constater: il n'y avait pas grand effort d'emballage dans ce bête défilé de chanteurs et chanteuses, qui se contentaient de débiter une phrase de Félix ou un petit commentaire personnel avant d'amorcer leur tour de manège.

Pris au cas par cas, ce Félix symphonique avait quand même ses instants de rédemption. Qui correspondaient à des interprètes hors du commun, capables d'adapter la métrique pas évidente des chansons de Félix au contexte orchestral tout en pesant chaque mot. De Renée Claude dans *Les Soirs d'hiver*, Sylvie Tremblay dans *La Valse*

à Joseph et Douleur, Marie-Claire Séguin dans *Notre Sentier*, Marie-Michèle Desrosiers dans *Les Perdrix*, et surtout Louise Forestier dans *La mer n'est pas la mer*, on pouvait affirmer ceci: elles savaient ce qu'elles chantaient. Guy Béart, avec sa guitare, n'était pas mal non plus: sa lecture toute simple de *Le P'tit bonheur* rappelait l'ère des troubadours à la Félix.

Mais les versions réception-de-mariage de Johanne Blouin, les moutures plamondesques de Bruno Pelletier, ainsi que la lecture bienheureuse d'Yves Duteil, étaient autant de mazout déversé sur l'île d'Orléans. Même Rivard succombait à la tentation de beurrer la tartine: son *Bozo*, si juste avec le String Ensemble, prenait avec l'orchestre un ton presque ampoulé. Ledit Duteil aura d'ailleurs trouvé le moyen d'interpréter une toune à lui, *La Langue de chez nous*, la présentant comme une «bonne chanson» inspirée par Leclerc: fallacieux prétexte, égo himalayen, opportunisme honteux. Quant au *Bozo* de Mano Solo, on préférera conclure au non-lieu, la chanson n'ayant jamais été achevée.

Le pire était encore le meilleur: Sol a réédité l'exact monologue du *Géant*, qui avait tant plu lors du Salut Félix! de 1994. Révélateur du manque à gagner de ce nouvel hommage, c'était néanmoins le moment le plus applaudi du spectacle. Pour être un géant, a-t-il répété, «il suffit de se tenir debout». Pas besoin d'en faire toute une symphonie.

Gala de clôture

Pauvre, pauvre Bozo!

Octobre incendie le Spectrum

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Je crois que, cette fois, Pierre Flynn l'a enfin compris. Octobre ne lui appartient plus. Ni à lui ni aux trois autres musiciens du groupe. Octobre appartient à son public, à tous ces irréductibles qui se sont entassés au Spectrum, hier soir et samedi, à tous ces inconditionnels qui se sont levés spontanément dès la fin de *L'Oiseau rouge*, la première chanson du spectacle, et qui, tout au long de la soirée, ont éprouvé de grands frissons de plaisir.

De plaisir, dis-je bien, et non de nostalgie. La question de la pertinence de cette «réunion exceptionnelle» d'Octobre est ridicule, dérisoire. Ça aussi, Flynn et ses vieux amis l'ont enfin compris. Ce n'est plus le temps de supputer et de dissenter sur les pièges de la nostalgie, d'écouter les conseils des gens du milieu ou de penser à sa petite carrière. Non. Il faut monter sur scène de toute urgence et jouer à fond la caisse: «On est vivants et cet instant ne revient pas».

Il est trop tard pour convertir qui que ce soit. On aime ou on n'aime pas. D'ailleurs, si on n'aime pas, on est plutôt choqué. Parce que les quatre musiciens d'Octobre n'abusent pas. Leur dernier spectacle remontait à 1989. Quand on aime — on aura compris que c'est mon problème, qu'on me pardonne! —, on savoure chaque seconde de ce spectacle généreux et sans bavure. On s'abandonne aux textes, on succombe à la passion, à l'énergie et à la tendresse de cette poésie

—, on savoure chaque seconde de ce spectacle généreux et sans bavure. On s'abandonne aux textes, parmi les plus beaux jamais écrits ici, j'insiste. On succombe à la passion, à l'énergie et à la tendresse de cette poésie. On pardonne à certaines pièces de l'album *Les Nouvelles Terres*, les seules à avoir pris quelques rides. On admire la virtuosité des musiciens, leur capacité de remplir totalement l'espace sonore, surtout quand une section de cuivres — la meilleure en ville, évidemment — vient aggraver leur délire. Et on tremble de joie dès les premières mesures de *Violence*, de *L'Imaginaire* (il est complètement fou, ce Flynn, et quand l'inconscient sort, c'est dangereux...), *Survivance*, *Insurrection* et l'incontournable *Maudite machine*.

Ignore si Octobre nous referra le coup. Je souhaite de tout cœur que les quatre membres du groupe ne seront pas égoïstes, qu'ils penseront avant tout au bonheur de tous ces gens comblés par ces retrouvailles. Ils n'ont plus le droit de nous faire languir six ou sept ans. Ont-ils compris qu'il n'y a plus de temps, qu'il n'y a plus de passé quand ils sont sur scène et qu'ils ont «10 000 watts au bout des doigts»? Quoi qu'il advienne, il nous restera Pierre Flynn. A le voir si ému par la réaction du public, si heureux, on peut espérer que le prince des aurores ressorte de cette aventure estivale tonifié et inspiré. Et qu'il nous livre au plus vite un album solo encore plus fort que les *Jardins de Babylone*.

Les réseaux culturels se tissent aux villes françaises

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

«À 40 ans, le talent est reconnu dans cette société», s'exclame Jean Digne, président de l'Association française d'action artistique qui se dit fort optimiste quant à l'avenir des activités culturelles à Montréal qu'il est venu voir à l'occasion des FrancoFolies.

Il est là pour améliorer la fluidité des échanges entre le Québec et la France. «Les joint ventures entre les équipes françaises et québécoises, c'est l'avenir», a-t-il fait valoir à l'occasion de sa tournée des organismes culturels.

«Les jeunes cherchent à parcourir le monde plutôt que d'aller seulement à Paris, considèrent-ils. Tout d'un coup, c'est la planète qui les attire; on voit aussi que les Québécois ne veulent pas s'en tenir au continent nord-américain.»

En France, la moitié des budgets culturels sont administrés par les villes plutôt que par le ministère des Affaires culturelles à Paris, un résultat du mouvement de décentralisation qui s'est répandu durant la dernière décennie. Cela multiplie les possibilités d'échanges avec la France pour les jeunes artistes québécois. Ainsi en sera-t-il du prix Jacques Cartier qui sera décerné par l'AFAA avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

L'AFAA a un budget de 100 millions de francs et voit au rayonnement des artistes de langue française. On vient de compléter, à l'occasion du cinquantième du Festival d'Avignon, la publication chez *Actes Sud* de *Planète Festivals, les grands rendez-vous internationaux*, où une vingtaine de festivals canadiens sont recensés. Appuyant, ce Marseillais dirigeait les services culturels à Aix-en-Provence et il a fait de même à Naples. Il a favorisé les traductions d'Umberto Eco par Jean-Noël Schifano et les écrits napolitains de celui-ci.

Il s'intéresse maintenant au Québec. Pour ce qui est de l'offre culturelle, pour les jeunes de moins de 35 ans, il est indispensable d'aller voir ailleurs, et l'AFAA favori-

se la mobilité des jeunes opérateurs. L'époque est aux échanges. Il voit les choses ainsi: «Les jeunes ont les moyens de se faire connaître facilement; bien sûr, il y a des non talentueux qui sont reconnus».

Cela se passe bien pour les jeunes chanteurs avec les ententes dans le domaine du disque, dans le multimédia, les nouvelles technologies, le théâtre pour enfants. «La Rochelle est la plateforme pour beaucoup d'artistes québécois, rappelle-t-il. La chanson se prête bien à ces échanges.»

La création théâtrale des jeunes compagnies québécoises est soutenue, en ce qui concerne les 160 auteurs répertoriés; quelques avancées sont faites avec le Centre d'aide aux auteurs en France.

Et pour le film, la situation paraît bonne. «Vous réalisez 25 films en comparaison de 160 en France»; le Festival de Blois est très court et il est soutenu par *Télérama*, «le plus grand journal français de culture».

Le directeur de l'organisme du ministère des Affaires extérieures de France a été fort impressionné par l'action de la SODEC. De façon plus générale, il trouve extraordinaire le réseau de recherche universitaire et l'offre sur le plan culturel à Montréal. «L'activité culturelle de cette société est très forte, constate-t-il, c'est constitutif de la société montréalaise, comme de la société coréenne, comme à Mexico. Ici, l'atout culturel est pris en compte.» Toutefois, il se demande si certaines institutions n'ont pas pris trop de place par rapport à la vitalité culturelle du milieu, dans les arts visuels parfois. L'AFAA a participé en ce domaine à l'organisation de l'exposition *Sou-lages* au Musée des beaux-arts de Montréal.

En ce qui concerne les écrivains, le directeur de l'AFAA renvoie la balle à Québec. «Vous avez une aide à l'édition; c'est la responsabilité du Québec d'aider les auteurs.» Quand on lui mentionne que les éditeurs en ont pris plein la gueule cette année avec l'affaire Renaud-Bray, il écoute. «Le marché de l'édition est intéressant pour les stars. Mais, je connais plein d'écrivains qui n'ont pas d'éditeur. Ils n'auraient pas 1000 lecteurs.» La situation actuelle ne favorise pas les petites éditions.

Un spectacle théâtral convaincant

UNE NUIT DE FOU

De Marie-Louise Nadeau. Mise en scène: Hélène Desperrier. Scénographie: François Roux. Avec Isabelle Drainville, Jean-François Gascon, Luc Gauthier et Isabelle Moreau. Une production du Théâtre Parminou présentée le samedi 10 août à 20h30 au Memorial Hall de Saint-Lambert dans le cadre du Carrefour Théâtre.

HERVÉ GUAY

Peu de troupes ont été fidèles à leurs idéaux comme le Parminou, même si les temps ont changé et que la mode n'est plus guère à la conscientisation ou au militantisme. Il reste que, pour ma part, je suis frappé par la rectitude d'un parcours dont je ne sais s'il faut l'attribuer à une quelconque témérité artistique ou à une impossibilité intrinsèque d'abandonner une mission qui s'avère plus ingrate aujourd'hui que jamais. Mission dont le moindre des conséquences est, comme en convient le communiqué accompagnant *Une nuit de fou*, de tenir la troupe «à l'écart du circuit culturel».

En outre, travailler pour un public cible (dans ce cas, les 12 ans et plus), avec la consigne supplémentaire que la production soit accessible au public «où qu'il se trouve», ne simplifie en

rien la tâche des artisans d'un spectacle. Mais le plus contraignant s'avère encore que le tout donne lieu à un débat social éclairé.

Une nuit de fou, la plus récente création du Parminou, aborde donc la découverte de l'amour chez les adolescents. Pour ce faire, Marie-Louise Nadeau a écrit une comédie sentimentale où des jeunes répétant *Roméo et Juliette* se retrouvent dans une situation similaire à celle des amoureux de Shakespeare. Des complications surviennent cependant qui ne seraient sans doute pas venues à l'esprit du grand Will. En effet, l'un des ados y admet son orientation sexuelle alors que le partenaire d'une autre la frappe sans se gêner. On reconnaît là sans peine deux des thèmes où le Parminou interviendra pour séparer la lumière des ténèbres.

Au passage, Marie-Louise Nadeau en profite également pour présenter la métaphore et décortiquer quelque peu le langage théâtral. Technique ment, elle fait aussi habilement alterner ce que raconte Vanessa de sa première expérience sexuelle et ce qui se serait vraiment passé. Procédé dont l'auteure se sert à nouveau lors de la déclaration d'amour de Romain, jouée en écho à celle que Shakespeare a écrit pour ses amants éternels.

Bien entendu, les puristes que rebute toute intention didactique sur scène trouveront encore que le travail du Parminou est coulé de fil blanc. En revanche, ceux qui peuvent aisément passer par-dessus cela verront dans *Une nuit de fou* un bon petit spectacle où se déploient avec ingéniosité quelques-uns des moyens auxquels a souvent recours le théâtre populaire pour en arriver à ses fins. À cet égard, Hélène Desperrier signe là une mise en scène tout ce qu'il y a d'efficace. Elle ne perd pas une minute en route et ne permet pas du même coup que le spectacle sombre dans le pathos ou une mièvrerie excessive.

Pour ce qui est de l'interprétation, elle est de qualité et rafraîchissante de conviction. Deux comédiens sortent néanmoins un peu du lot. Pour une, Isabelle Drainville compose une Julie mal dans sa peau mais loin d'être univoque. Elle passe sans fléchir du sérieux au rire, ou encore de la maladresse à la perspicacité. Luc Gauthier, quant à lui, fait du personnage de Xavier, le metteur en scène qui avoue son homosexualité, un être dont l'exubérance, loin de nous exaspérer, nous le rend sympathique. Qui plus est, il sait aussi rester sobre dans les moments cruciaux. Je m'en vou-

drais également de ne pas mentionner le bon travail de Jean-François Gascon en Stick, qui n'apparaît jamais qu'en ombres chinoises.

Pour toutes ces raisons, *Une nuit de fou* est une production qui sent le théâtre social mais qui ne démerite pas de ce seul fait. Dans le genre, voilà même un spectacle moins appuyé que bien d'autres qui n'affichent pas aussi franchement leurs couleurs mais qui donnent davantage dans le préchi-précha. Et ce théâtre-miroir s'adresse aux adolescents dans une langue à laquelle ils sont sensibles. Dans ses limites, le Parminou propose ainsi un théâtre populaire de qualité.

Par contre, que ce soit le meilleur spectacle qu'il m'ait été donné de voir au Carrefour Théâtre de Saint-Lambert m'inquiète un peu. Car, même si cette compagnie fait jouer de très jeunes comédiens, on ne peut tout de même pas prétendre qu'elle appartient aux forces montantes du théâtre, ni qu'il s'agisse d'un modèle pour la relève. Pourtant, Montréal et le Québec regorgent de jeunes troupes prometteuses qui, sans être hermétiques, ont du mal à rejoindre le grand public. Il me semble que c'est vers elles que le Carrefour Théâtre devrait se tourner à l'avenir.

EN BREF

♦ ♦ ♦

UNIS POUR AIDER LE SAGUENAY

Le spectacle de la solidarité «De concert pour le Saguenay» qui aura lieu le 25 août prochain au Centre Molson sera retransmis en direct sur les ondes de la SRC, de TVA, TQS, Radio-Québec, MusiquePlus et TV5. Le réseau anglais CBC en diffusera